

Faculté de philosophie, arts et lettres

« L'homme propose et Dieu dispose : la perception du surnaturel dans le *Journal d'un bourgeois de Paris* (1405-1449) »

Auteur : Barthélémy Dufrasne

Promoteur : Paul Bertrand

Année académique 2020-2021

Master en Histoire

Résumé

ANNÉE ACADÉMIQUE : 2020-2021

SESSION : Septembre 2021

NOM : Dufrasne

PRÉNOM : Barthélémy

TITRE DU MÉMOIRE : « L'homme propose et Dieu dispose : la perception du surnaturel dans le *Journal d'un bourgeois de Paris* (1405-1449) »

PROMOTEUR : Paul Bertrand

Chronique médiévale écrite durant la première moitié du XV^e siècle, le *Journal d'un bourgeois de Paris* est le témoignage de la vie quotidienne de la plus grande ville d'Occident en plein cœur de la guerre de Cent Ans. Loin du faste des cours princières et de l'exaltation du souverain, son auteur fait ici le récit des évènements qui ont ensanglanté la France par le prisme de ceux qui les subissent. Au cœur de Paris, dans cette époque incertaine où les privations et la violence se succèdent, l'auteur dissémine dans ses pages des évènements extraordinaires qu'il ne peut expliquer. Cette étude a pour ambition d'analyser la perception de l'auteur vis-à-vis du surnaturel en relevant les différentes occurrences présentes et de les classer en fonction de leurs natures. Cela permet ainsi d'étudier sa sensibilité à l'égard du merveilleux afin de comprendre s'il s'agissait pour lui de réelles manifestations extraordinaires ou juste des figures de style littéraire.

Remerciements

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation et à la rédaction de ce travail.

En premier lieu, je remercie Monsieur Paul Bertrand, mon promoteur pour sa patience, ses conseils et ses encouragements.

Je tiens à témoigner également toute ma reconnaissance aux personnes suivantes, pour leur aide :

À Madame Béatrice Delahaye pour avoir relu et corrigé mon travail et qui a eu la lourde tâche d'être ma bêta-lectrice depuis cinq ans.

À Madame Marie Decerf dont l'aide apportée a permis de mener ce projet à terme.

Et enfin à Madame Anne-Marie Jacobs, qui a égayé mes longues journées de recherches en bibliothèque grâce à son humour et à sa gentillesse.

Introduction

Depuis toujours, la croyance veut que le surnaturel soit une partie inhérente de la vie quotidienne au Moyen Âge. Lorsqu'un évènement dépassant le cadre de leur compréhension se manifeste, les médiévaux y trouvent une explication en l'attribuant à une puissance supérieure. Dieu, la Vierge Marie et les saints sont les principaux artisans de ces manifestations pour les chrétiens.¹ Une guérison soudaine ou une bonne récolte peut être attribuée à un bienfait céleste alors qu'un mauvais temps ou une épidémie est vu comme la manifestation de la colère divine. Il est également connu qu'en période de crise, la spiritualité des médiévaux explose de manière flamboyante pour le meilleur et pour le pire.²

Et la France du XV^e siècle va en traverser des crises : Religieuse tout d'abord, avec les ravages causés par le Grand Schisme d'Occident³ sur l'autorité de l'Église et son rôle politico-culturel au sein de la société. Politique aussi, car plongé jusqu'au cou dans la seconde phase de la guerre de Cent Ans,⁴ le roi Charles VI⁵ est atteint de folie et la haute aristocratie se déchire en deux camps pour sa tutelle.⁶ Cette situation dégénère en guerre civile⁷ et permet à Henri V⁸ de

¹ VAUCHEZ André, *La sainteté en Occident aux derniers siècles du Moyen Age. D'après les procès de canonisation et les documents hagiographiques*, 2^e éd., Rome, École française de Rome, 1994, p. 11.

² LE ROY LADURIE Emmanuel, ROUSSEAU Daniel et VASAK Anouchka, *Les fluctuations du climat de l'an mil à aujourd'hui*, Paris, Fayard, 2011, p. 27.

³ Le Grand Schisme d'Occident est une crise de la chrétienté qui démarre lors de l'élection papale de 1378. Le collège des cardinaux se divise en deux camps qui élisent respectivement un nouveau pontife chacun. Le premier, Urbain VI, s'installe à Rome alors que le suivant, Clément VII reste à Avignon. Chacun des deux papes reçoit l'appui de plusieurs pays européens au grès de leurs alliances et les deux camps vont se livrer une véritable guerre spirituelle pendant quarante ans à coups de nominations d'évêques et d'excommunications de rivaux. En 1409, le Concile de Pise se réunit et dépose les deux papes avant d'en élire un troisième, Alexandre V. Les cardinaux sont excommuniés par les deux premiers camps et la chrétienté se retrouve divisée en trois obédiences. Sous le patronage de l'empereur Sigismond de Hongrie, le concile de Constance met fin à la crise en 1414 avec l'élection de Martin V. Néanmoins, les dégâts sont considérables sur l'autorité de l'Église qui a vu germer en son sein de nombreuses hérésies telles que les Vaudois, les Lollards ou les Hussites. CHELINI Jean, *Histoire religieuse de l'Occident médiéval*, Paris, Hachette, 1991, p. 437-625.

⁴ Outre les questions dynastiques, la question de la souveraineté sur les territoires angevins en France était en partie responsable du conflit. Le roi d'Angleterre avait beau être roi de l'autre côté de la Manche, il devait rendre hommage au roi de France pour ses territoires de jure continentaux. FAVIER Jean, *La Guerre de Cent Ans*, Paris, Fayard, 1980, p. 15-17.

⁵ Il monte sur le trône en 1380 à l'âge de douze ans et est atteint d'épisodes répétés de folies à partir de 1392. Sa tutelle est assurée par son brillant et ambitieux frère Louis d'Orléans au détriment de son oncle Jean sans Peur, duc de Bourgogne. *IBID.*, p. 398-410.

⁶ La tutelle était le meilleur moyen pour le régent d'avoir accès aux revenus de la couronne et ainsi se constituer un cercle de fidèles à pourvoir en postes.

⁷ La guerre civile entre Armagnacs et Bourguignons débute avec l'assassinat de Louis d'Orléans par des hommes de main de Jean sans Peur en 1407. Bernard VII d'Armagnac se range derrière Charles d'Orléans et devient le chef de file de la faction en lui faisant épouser sa fille en 1410. GUENÉE Bernard, *Un meurtre, une société. L'assassinat du duc d'Orléans, 23 novembre 1407*, Paris, Gallimard, 1992, p. 225.

⁸ Henri V de Lancastre monte sur le trône d'Angleterre en 1413 et profite de la guerre civile pour reconquérir la Normandie. Après Azincourt, son succès est tel que le traité de Troyes en 1420 le reconnaît comme régent et héritier de Charles VI. Il meurt quelques mois avant ce dernier, ce qui empêche la concrétisation de sa conquête. TOUREILLE Valérie, *Le Drame d'Azincourt. Histoire d'une étrange défaite*, Paris, Albin Michel, 2015, p. 65.

débarquer pour reconquérir ses territoires normands perdus. Le désastre d'Azincourt remet en question le rôle de la noblesse et la perte des officiers décapite les structures locales du nord et du centre du pays.⁹ Comme si cela ne suffisait pas, le pays est en proie à plusieurs famines dû aux mauvaises récoltes et les campagnes sont ravagées par les pillages des Grandes Compagnies¹⁰. Pour parachever ce tableau idyllique, les épidémies de pestes et autres maladies traversent la France au fil des saisons et prélèvent leur moisson d'âmes, provoquant une importante chute de la démographie.

Grâce au *Journal d'un bourgeois de Paris*, les historiens ont accès à une source de choix pour étudier la vie quotidienne en temps de crise au bas Moyen Âge. Le *Journal d'un bourgeois de Paris* est un texte médiéval écrit durant toute la première moitié du XV^e siècle. Ce texte a comme particularité de ne pas être un journal et son auteur n'est vraisemblablement pas un bourgeois. Il s'agit en réalité d'une chronique relatant les événements qui se déroulent en France et en particulier à Paris durant la seconde moitié de la guerre de Cent Ans. L'auteur est inconnu, car le manuscrit original a été perdu, victime des aléas du temps, mais la plus ancienne copie se trouve aujourd'hui au Vatican et aurait été écrite durant la seconde moitié du XV^e siècle. Elle appartenait au XVI^e siècle à un bourgeois parisien, ce qui lui aurait donné son titre actuel. L'auteur original est en réalité un clerc de l'université de Paris et membre du chapitre de Notre Dame, comme il l'indique dans son texte en 1427 lorsque le duc de Bedford les éclabousse lors d'une procession.

En bon Parisien, le bourgeois place sa ville au centre du monde et en particulier au centre de son récit. Il y raconte la vie quotidienne de ses habitants au fil des saisons et des crises qui se succèdent en ces temps troublés. Des faits ordinaires, comme l'augmentation du prix du pain, côtoient des événements dramatiques comme la révolte des Cabochiens¹¹ ou les pillages des grandes compagnies dans le Bassin parisien. Il raconte également des événements historiques

⁹ *IBID.*, p. 34.

¹⁰ Les grandes compagnies sont des bandes mercenaires autonomes composées parfois de plusieurs milliers d'hommes. Après 1419, ce sont principalement des Gascons au service des Armagnacs qui viennent piller le Bassin parisien. En difficultés financières durant son exil à Bourges, Charles VII permet aux capitaines qui se réclament de son autorité de vivre sur le dos de la population qui en fait les frais. CONTAMINE Philippe, *Guerre, État et société à la fin du Moyen Âge*. Tome 1 : *Études sur les armées des rois de France 1337-1494*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2013, p. 234-373, <http://books.openedition.org/editionsehess/679>, (Consulté le 1 août 2021).

¹¹ La révolte des Cabochiens est un soulèvement populaire à Paris en 1413 orchestré par Jean sans Peur et Simon Caboche pour obliger la noblesse à contribuer aux finances royales. Jean sans Peur joue sur les frustrations de la puissante coopération des bouchers qui est riche, mais interdite de notabilité. SCHNERB Bertrand, *Les Armagnacs et les Bourguignons. La maudite guerre*, Paris, Perrin, 1988, p. 127-143.

sans qu'il n'en saisisse la portée, comme la bataille d'Azincourt, l'épopée de Jeanne d'Arc ou l'entrée de Charles VII à Paris.

Il existe plusieurs copies plus tardives de ce texte, mais chacune d'entre elles se révèle censurée, voire amputée de certains passages par les copistes de l'époque. Ainsi, il demeure impossible aujourd'hui de reconstituer l'ensemble du texte original.¹² La version utilisée pour ce travail est l'édition critique de Colette Beaune parue en 1990 et rééditée en 2009, car elle remet en perspective chacune des affirmations de l'auteur dans son texte. Que ce soit intentionnel ou non, le bourgeois se révèle être d'une extraordinaire mauvaise foi lorsque les événements ne vont pas dans le sens de sa lecture politique. Il n'hésite pas non plus à passer sous silence des événements qui le gênent ou peu flatteurs pour son camp.¹³

Car comme tout bon chroniqueur médiéval, le bourgeois a un camp et en est même un partisan acharné. Comme ses confrères au sein de l'Université, il est un féroce supporter du parti Bourguignon et en particulier de Jean sans Peur qui est un modèle pour lui. A contrario, il voue une haine viscérale aux partisans de Louis d'Orléans et par la suite, aux Armagnacs lorsque la guerre civile plonge le royaume de France dans la violence et la destruction.¹⁴ Après la reprise des hostilités menées par l'Angleterre d'Henry V et l'assassinat de Jean sans Peur, il prend fait et cause pour l'alliance anglo-bourguignonne et rejette ainsi les prétentions du dauphin Charles VII. Toutefois, sa vision est celle d'un homme d'Église et pas celle d'un homme de guerre. Il n'en connaît ni les codes ni le terrain. Contrairement à d'autres chroniqueurs qui vivent à la cour des princes, le bourgeois vit en ville et il voit les ravages qu'elle engendre pour le peuple de Paris et des environs. Cela l'émeut et radicalise ses opinions à l'encontre de ceux qu'il tient pour responsables de ces guerres.

Ce travail a pour objectif de déterminer à partir de quel moment, l'auteur du *Journal d'un bourgeois de Paris*, a-t-il recours au surnaturel et quelles en sont les applications au travers de son œuvre ? Pour cela, il s'agit, ici, de relever l'ensemble des mentions liées au surnaturel et de les classer en fonction de leur nature afin d'étudier sa sensibilité à l'égard du merveilleux. Le but est de comprendre s'il s'agissait pour lui de réelles manifestations extraordinaires ou juste des figures de style littéraire.

¹² Beaune Colette (éd.), *Journal d'un bourgeois de Paris de 1405 à 1449*, 4^e éd, Paris, Librairie générale française, 2009, p. 8-10.

¹³ *IBID.*, p. 10.

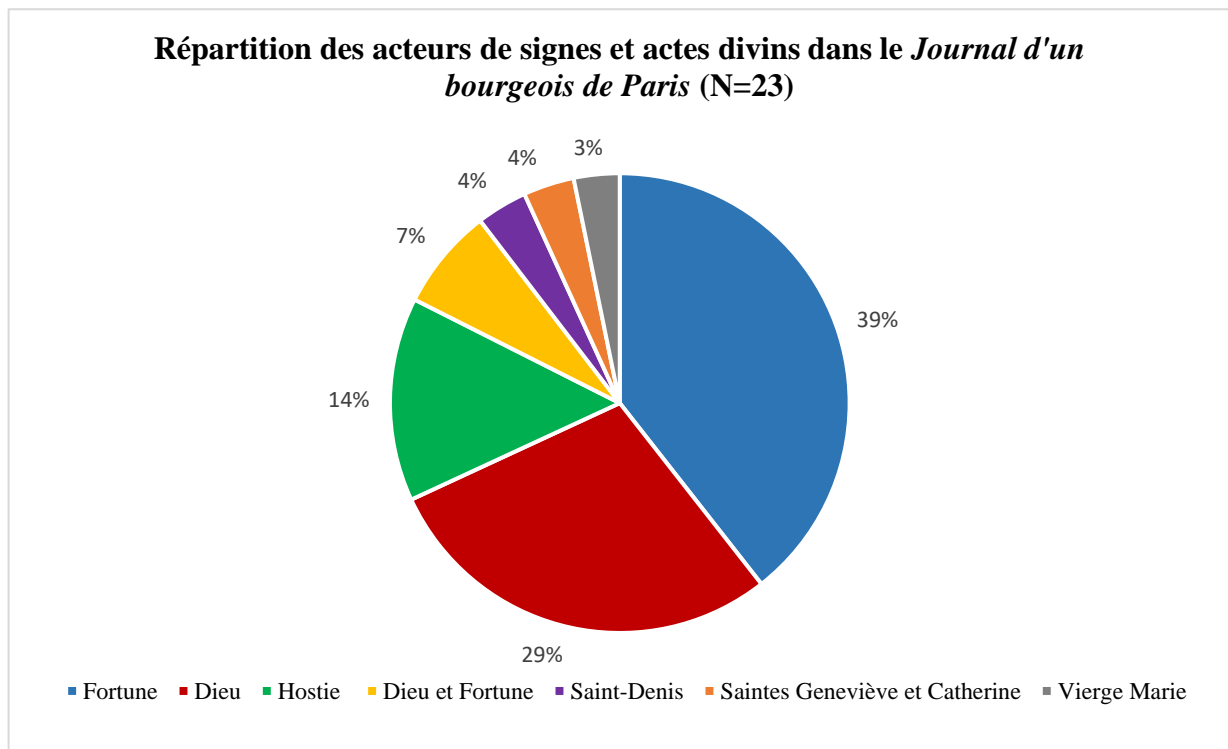
¹⁴ *IBID.*, p. 22

Ce travail se compose de trois parties incluant une analyse qualitative de différents extraits ainsi qu'une brève analyse quantitative afin de permettre au lecteur d'en mesurer l'importance. La première sera consacrée aux signes qualifiés de « divins » où seront abordés les miracles, le recours récurant de Fortune et les différentes actions divines au sein de l'œuvre. Ensuite, la seconde partie sera dédiée aux catastrophes naturelles avec les mauvais présages, les calamités, les épidémies et les invasions de loups qui hantent les habitants de Paris. L'objectif est d'établir si le bourgeois les perçoit comme des catastrophes naturelles ou des punitions divines comme le veut la tradition. Enfin, la troisième partie parlera surtout de la présence du diable dans l'œuvre et de la sorcellerie. Une brève étude quantitative amorcera ce chapitre avant de se concentrer essentiellement sur la figure du diable chez les ennemis du bourgeois et dans la perception de l'impôt. Enfin, la partie sur la sorcellerie se concentrera sur la perception des sorcières en la personnification des gitans et l'amalgame du monde catholique entre hérésie et sorcellerie.

Le *Journal d'un bourgeois de Paris* est une des sources littéraires les plus célèbres issues du Moyen Âge. Il a donc été travaillé à maintes reprises par de nombreux historiens depuis le 20^e siècle. Comme il s'agit ici de l'édition critique de Colette Beaune, l'interprétation sera toujours mentionnée lorsqu'une information provient de l'auteur et non pas du journal en lui-même. Les mentions liées à Jeanne d'Arc ne sont pas répertoriées dans ce travail, car cela a déjà été traité à de nombreuses reprises par les plus éminents spécialistes comme Philippe Contamine ou Colette Beaune. Refaire ce qu'ils ont fait n'aurait apporté aucune plus-value. Enfin, l'autre limite instaurée dans ce travail relève des mentions faisant le lien entre le Diable et les hommes. Ces dernières seront traitées dans l'optique d'une analyse plus quantitative que qualitative.

Chapitre 1 : Les signes du divin

Le monde du bourgeois est rempli de signes ou d'évènements qu'il attribue à une puissance céleste. Ces signes peuvent arriver pour n'importe quelle raison, comme une victoire militaire, ou un cierge qui ne s'éteint pas lors d'une procession pendant une tempête. L'objectif ici est de déterminer comment le bourgeois les interprète et à l'aune de quelles circonstances. La première mention liée à une intervention surnaturelle commence en 1412, soit huit ans après le début de sa chronique. La dernière mention, quant à elle, se situe dans le dernier paragraphe du journal.



Source : Données recueillies à partir de BEAUNE Colette (éd.), *Journal d'un bourgeois de Paris de 1405 à 1449*, 4^e éd, Paris, Librairie générale française, 2009.

Le graphique ci-dessus démontre que la majorité des mentions sont liées à Dieu et Fortune. À eux deux, ils représentent 75% des acteurs exerçant une intervention sur Terre pour le bourgeois. Dans la grande majorité des cas, Dieu et Fortune exercent leurs influences séparément, mais il arrive de les voir travailler ensemble dans seulement 7% des cas. Les mentions liées à l'hostie sont surtout utilisées dans le cadre du miracle des Billettes. Enfin, de manière beaucoup plus sporadique, l'intercession des saints et de la vierge se révèle beaucoup plus rare dans le texte.

Les miracles dans le monde du bourgeois

D'un point de vue théorique, le miracle peut être défini comme un fait extraordinaire et scientifiquement inexplicable attribué à une puissance divine.¹⁵ Le miracle est une réalité quotidienne dans l'occident médiéval et il participe au culte de saints. Ces derniers réalisent des miracles semblables à ceux du Christ après leurs morts par l'intermédiaire de leurs reliques. Les miracles sont ainsi une manifestation de Dieu au travers de ses saints.¹⁶ En littérature médiévale, les miracles sont des récits hagiographiques mettant en scène la vie des saints.¹⁷

Dans son journal, le bourgeois fait mention d'évènements qui peuvent se rapporter à des miracles à six reprises entre 1405 et 1449. Les processions en l'honneur du miracle des Billettes sont mentionnées à quatre reprises à travers l'œuvre. Les deux autres mentions correspondent à un miracle de la vierge Marie qui empêche la capture de Philippe le Bon en 1421 et un miracle de sainte Geneviève lors d'une procession à Paris en 1436.

L'affaire des Billettes tire son origine d'une légende parisienne de 1290. La version communément admise voudrait qu'une chrétienne pieuse, mais extrêmement pauvre ait dérobé une hostie consacrée pour le compte d'un usurier juif en échange de vêtements qu'elle avait mis en gage. Afin de montrer à sa famille que le Dieu des chrétiens n'existe pas dans l'hostie, le juif essaie de transpercer l'hostie avec un couteau, mais du sang apparaît en son centre. De rage, il tente par la suite d'y enfoncer un clou et de la jeter au feu, mais l'hostie reste intacte. En dernier recours, il essaie de la couper en morceau et la jette dans l'eau bouillante, mais l'hostie en sort toujours indemne. Dénoncé par sa famille, le juif est interrogé et condamné au bucher alors que sa femme et ses enfants se convertissent au christianisme.¹⁸

Après la construction d'un sanctuaire sur l'emplacement de la maison du juif, l'affaire des Billettes devient le miracle des Billettes. Tout au long du XIII^e siècle, la situation des juifs s'est considérablement détériorée à la suite du Concile de Latran en 1215. Dans son dogme, l'Église a toujours condamné l'usure et le travail de l'argent, les juifs s'approprièrent donc le rôle de banquier. Or, l'émergence de la classe marchande italienne, en particulier lombarde et florentine, change la donne et l'utilité du crédit juif diminue progressivement.¹⁹ Les rois de France successifs, à partir de Philippe Auguste, légifèrent à leur encontre des mesures réprimant

¹⁵ SIGAL Pierre-André, *L'homme et le miracle dans la France médiévale (XI^e-XII^e siècle)*, Paris, Cerf, 1985, p. 10.

¹⁶ GAUVARD Claude (éd.), *Dictionnaire du Moyen Âge*, Paris, PUF, 2002, p. 927.

¹⁷ *IBID.*, p. 929.

¹⁸ DEHULLU Joanie, « L'affaire des Billettes. Une accusation de profanation d'hosties portée contre les Juifs à Paris, 1290 », dans *Bijdragen*, vol. 56, 1995, p. 134.

¹⁹ DAHAN Gilbert, *Les Juifs en France médiévale. Dix études*, Paris, Cerf, 2017, p. 80.

leurs libertés et les isolant du reste de la population. À l'époque de Philippe le Bel, leur rôle tint plus du prêteur sur gages que du riche banquier. Pourtant, dans l'imaginaire chrétien de l'époque, nourri aux récits de croisades, le juif représente le bouc émissaire idéal. Il est un étranger, une sorte de cinquième colonne qui aurait fait alliance avec les envahisseurs d'Orient tels que les Mongoles ou les Tartares.²⁰

Il existe de nombreuses versions de cette légende avec chacune leurs subtilités et leurs divergences. Par exemple : dans la chronique de Giovanni Villani, marchand florentin qui séjournait à Bruges à la même époque, le ton est plus accusateur à l'encontre de la femme que du juif. Cette dernière ne serait pas une indigente que la pauvreté empêche d'aller à l'église, mais une femme qui souhaite récupérer un vêtement dans un but de coquetterie. La femme ne devient plus la délicate victime du juif malintentionné, mais la responsable de la profanation par sa stupidité.²¹ Par ailleurs, les recherches récentes sur le sujet mettent sérieusement en doute l'accusation de profanation d'hostie. Pour Joanie Dehullu, la profanation aurait été inventée pour régler une affaire financière entre Rainier Flaminge et un usurier juif à qui il aurait emprunté une grosse somme d'argent.²²

Ainsi, cette légende est encore fort présente au sein du clergé parisien à l'époque du bourgeois. Le vendredi 3 juin 1412, une procession a lieu entre Notre-Dame et l'église Sainte-Geneviève : « [...] fut faite la plus belle procession qui oncques guère vue ; car toutes les paroisses et ordres, de quelques états qu'ils fussent, allèrent tous nu-pieds, portant, comme devant est dit, saintuaires ou cierge en habit de dévotions [...] En ce point allèrent portant les saintes reliques à Saint-Jean-en-Grève ; la prirent le précieux corps Notre Seigneur, que les **faux**²³ **juifs bouillirent**, en grande pleurs, en grandes larmes, en grande dévotion, et fut livré à quatre évêques [...] ». ²⁴ Cette procession fait partie de tout un ensemble d'autres qui ont lieu durant les premières semaines de juin. Le bourgeois les décrit en suffisance, car la présence de l'Université est obligatoire. A raison d'une procession par jour pendant vingt-trois jours, elles

²⁰ *IBID.*, p. 82.

²¹ GROS Colette, « L'expulsion de 1306 et le miracle des billettes dans la chronique de Giovanni Villani », dans IANCU-AGOU Danièle (éd.), *Philippe le Bel et les juifs du royaume de France (1306)*, Paris, Cerf, 2012, p. 266.

²² DEHULLU Joanie, « L'affaire des Billettes. Une accusation de profanation d'hosties portée contre les Juifs à Paris, 1290 », dans *op. cit.*, p. 150.

²³ Le terme faux signifie surtout mauvais ou méchant. Il utilise également ce terme pour désigner les Armagnacs sous l'appellation faux traitres.

²⁴ BEAUNE Colette (éd.), *op. cit.*, p. 48-49.

seraient faites en l'honneur du roi Charles VI lorsque ce dernier entre à Bourges, fief de son oncle Jean de Berry.²⁵

Une procession similaire a lieu en 1418 : « *Item le dimanche 3^e jour de juillet, fut faite une des plus belles processions qu'on eût vues oncques. Toutes les églises de Paris s'assemblèrent à Notre-Dame de Paris et de là vinrent à grand luminaire à Sainte-Merry, à Saint-Jean-en-Grève, et là moult biens dévotement prirent le corps de Notre Seigneur que les **faux juifs bouillirent et l'apportèrent moult révérentement, faisant grandes louanges à Dieu, à Saint-Martin des Champs ; [...]** ».²⁶ Le but ici de la procession est de calmer les esprits des Parisiens échauffés après la prise de la ville par les troupes anglo-bourguignonnes et le massacre des Armagnacs. Les plus folles rumeurs²⁷ courent sur l'éventualité d'un complot Armagnac pour reprendre la ville et cela pousse les Parisiens à éliminer un grand nombre de leurs sympathisants dans des tueries organisées. Ces processions prêchent la concorde, mais le bourgeois n'en dit mot.²⁸ Il y a une forte similarité dans la manière dont le bourgeois raconte les deux événements.*

Après deux processions en à peine six ans, il faut attendre 1444 pour que le bourgeois recommence à parler du miracle des Billettes. Cette fois, la procession est faite le samedi 15 mai et il avoue que c'est dans l'espoir d'avoir la paix entre les rois de France et d'Angleterre.²⁹ « *Item fut faite une des plus piteuses et la plus dévote procession qu'on eût oncque vue à Paris, car l'évêque de Paris et celui de Beauvais, et deux abbés portèrent le corps Notre Seigneur de Saint-Jean-en-Grève sur leurs épaules, et de là allèrent aux Billettes quérir à grande révérence le canivet de quoi le **faux juif avait dépiqué la chair Notre Seigneur**, et de là furent portés avec la sainte croix et autres reliques sans nombre à Sainte-Catherine-du-val-des-écoliers ; [...]* et avait après ces saintes reliques **tout le mystère du juif** qui était en une charrette liée, où il y avait épines comme s'il y avait ardoir, et après venait la justice, et sa **femme et ses enfants** ; [...] ».³⁰ Le bourgeois ne mentionne plus l'hostie bouillie, mais piquée. Cette fois, il raconte également qu'il y avait un tableau vivant du juif dans une charrette avec une couronne d'épines avec sa femme et ses enfants derrière.

²⁵ Berry est le chef de file du parti d'Orléans. Le roi est sous la tutelle bourguignonne à cette époque. À la mort du premier, deux ans plus tard, c'est son gendre, Bernard d'Armagnac, qui prendra la tête de la coalition dont il donnera le nom. MINOIS Georges, *La Guerre de Cent Ans. Naissance de deux nations*, Paris, Perrin, 2008, p. 258.

²⁶ BEAUNE Colette (éd.), *op. cit.*, p. 121.

²⁷ La rumeur est une arme politique que les Bourguignons emploient avec brio durant toute la guerre. BEAUNE Colette, « La rumeur dans le Journal du Bourgeois de Paris », dans *Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public*, vol. 24, 1993, p. 202.

²⁸ BEAUNE Colette (éd.), *op. cit.*, p. 121.

²⁹ La trêve de Tour, signée le 28 mai 1444, met fin temporairement aux hostilités. MINOIS Georges, *op. cit.*, p. 350.

³⁰ BEAUNE Colette (éd.), *op. cit.*, p. 418.

Enfin, la dernière procession liée au miracle des Billettes correspond également au dernier paragraphe du manuscrit. Elle a lieu le dimanche 19 octobre 1449 dans le but d'intercéder en faveur des armées du roi Charles VII en Normandie : « *Item, le jour de la Saint-Simon et Saint-Jude, fut la plus belle procession à Saint-Martin-des-Champs, qu'on eût vue puis cent devant, car ceux de Notre-Dame accompagnée de toute l'Université et de toutes les paroisses de Paris allèrent quérir le précieux corps Notre Seigneur à Saint-Jean-en Grève, accompagnés de bien 50000 personnes, tant de Parlements que d'autres, et parmi les rues où ils passèrent, les firent encourtiner comme le jour du Saint-Sacrement. [...] ».*³¹ À l'inverse des autres processions, il ne mentionne pas l'hostie brutalisée par le juif, mais le lecteur comprend que c'est lié aux reliques du miracle des Billettes grâce au trajet qui, au final, est toujours le même.

Il n'y a donc pas à proprement parler de miracle ou d'intervention surnaturelle dans les exemples ci-dessus. D'ailleurs, le bourgeois n'utilise jamais le mot miracle dans son texte lorsqu'il parle des Billettes. L'université de Paris utilise des légendes locales pour mobiliser la ferveur des Parisiens en proie à l'agitation et les garder dans un semblant de contrôle.³² Toutefois, les processions liées aux miracles des Billettes sont plutôt rares quand on les compare entre elles. Sur un total de quarante-cinq processions effectuées par l'Université, seules quatre sont attribuées aux reliques des Billettes. Alors que Paris vit ses années les plus difficiles entre 1418 et 1444,³³ la non-utilisation de ces reliques semble montrer qu'elles ne revêtent pas une grande importance aux yeux des autorités ecclésiastiques.

Mais le petit monde du bourgeois n'est pas exempt de miracles pour autant. Ainsi, il raconte en 1421 : « *Item en ce temps était le duc de Bourgogne devant Saint-Riquier en Ponthieu, et là tenait le siège, et comme il voulut aller à Boulogne-sur-la-Mer en pèlerinage, les Armagnacs le surent et le cuidèrent surprendre, mais la **Vierge Marie y fit miracle**, car si une partie de ces gens le laissa et s'enfuirent comme consentants de la venue des Armagnacs, mais malgré eux, **par la grâce de Dieu**, les armagnacs furent tous déconfits, et en demeura bien 1100 sur la place, sans les capitaines qui furent pris, et tous les grands qui étaient là étaient, furent menés en diverses prisons ».*³⁴

³¹ BEAUNE Colette (éd.), *op. cit.*, p. 445.

³² *IBID.*, p. 121.

³³ SUOMELA-HARMA Elina, « Les temps de la fin dans quelques textes de la première moitié du XV^e siècle (Alain Chartier, Juvénal des Ursins, Le Bourgeois de Paris) », dans *Fin des temps et temps de la fin dans l'univers médiéval*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2014, p. 475-492, <http://books.openedition.org/pup/3628> (Consulté le 23 juin 2021).

³⁴ BEAUNE Colette (éd.), *op. cit.*, p. 173.

N'étant pas un homme de guerre et encore moins un proche de Philippe le Bon³⁵, le bourgeois n'est pas un témoin direct de cette affaire. L'information lui est certainement parvenue d'un compte-rendu bourguignon qu'il a interprété³⁶. À l'époque, les lettres des princes sont lues devant les bâtiments municipaux ou sur la place publique par des sergents et des crieurs.³⁷ Notre-Dame de Boulogne est un important centre de pèlerinage depuis le XI^e siècle, car la Vierge y aurait fait une apparition durant le haut Moyen Âge. Le bourgeois s'oblige à dire que si Philippe le Bon assiège la ville de Saint-Riquier, c'est parce qu'il veut aller en pèlerinage à Boulogne. Ici, il met en avant la perfidie des Armagnacs qui sont prêts à toutes les bassesses, y compris capturer un bon chrétien pendant un pèlerinage. Cela rend l'intervention de la Vierge décisive, car la bataille aurait pu être perdue sans son miracle. Il utilise ici le mot miracle pour montrer au lecteur à quel point Dieu, par l'intermédiaire de la Vierge, a choisi le bon camp.

Malheureusement pour le bourgeois, la Vierge ne semble pas avoir joué un aussi grand rôle dans la réalité. Saint-Riquier est proche d'Abbeville, mais n'est pas du tout un point de passage obligé pour rejoindre Boulogne. En outre, ce n'est pas vraiment le pèlerinage qui motivait Bourgogne, mais plutôt la capture de la ville par une troupe d'Armagnacs menée par Jacques d'Harcourt.³⁸ Saint-Riquier est relativement proche de ses terres d'Artois et les armées bourguignonnes l'assiègent sur trois côtés. Néanmoins, la porte du Héron reste libre et cela permet au défenseur de demander des renforts.

L'armée de secours surprend les assiégeants en raison de la distance entre elle et la Loire³⁹. À sa tête se trouvent plusieurs capitaines parmi les plus célèbres de l'époque tels que La Hire⁴⁰ ou

³⁵ Il s'agit du fils de Jean sans Peur et troisième duc de la dynastie des Valois de Bourgogne. Après le meurtre de son père lors de l'entrevue de Montereau par un officier de Charles VII, il s'allie ouvertement à Henri V et Charles VI. Le bourgeois de Paris l'apprécie beaucoup moins que Jean sans Peur car Philippe privilégie la consolidation de son territoire plutôt que la situation parisienne. Il abandonne l'alliance anglaise après la signature du traité d'Arras mettant un terme à la guerre civile en 1435. Son principat marque l'apogée territorial, culturel et financier de la Grande Principauté de Bourgogne. SCHNERB Bertrand, *L'État bourguignon. 1363-1477*, 2^e éd., Paris, Perrin, 2005. / LECUPPRE-DESJARDIN Élodie, *Le royaume inachevé des ducs de Bourgogne (XIV^e – XV^e siècles)*, Paris, Belin, 2016, p. 313.

³⁶ BEAUNE Colette (éd.), *op. cit.*, p. 15.

³⁷ OFFENSTADT Nicolas, « Guerre civile et espace public à la fin du Moyen Âge. La lutte des Armagnacs et des Bourguignons », dans BOURQUIN Laurent et HAMON Philippe (éd.), *La politisation. Conflits et construction du politique depuis le Moyen Âge*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019, p. 111-129, <http://books.openedition.org/pur/129048> (Consulté le 5 juillet 2021).

³⁸ HACQUETTE Bertrand, « Réécrire l'histoire "sans esventer les secrets des maisons" », dans *Mémoires conflictuelles et mythes concurrents dans les pays bourguignons (ca 1380-1580)*, Bruxelles, Publication du centre européen d'études bourguignonnes, 2012, p. 62.

³⁹ BEAUNE Colette (éd.), *op. cit.*, p. 173.

⁴⁰ Il s'agit d'un capitaine gascon de petite noblesse qui se rallie à Charles VII en 1418. Il rejoint Jeanne d'Arc en 1429 et combat à Orléans. Après sa capture, il tente de la délivrer de sa prison à Rouen, mais est arrêté et échangé contre une rançon. Il est à la tête d'une compagnie d'écorcheurs et pille à de nombreuses reprises les territoires sous contrôle anglo-bourguignon. BOUZY Olivier, « La Hire, Étienne de Vignoles » dans CONTAMINE Philippe, BOUZY Olivier et HELARY Xavier (éd.), *Jeanne d'Arc. Histoire et dictionnaire*, Paris, Laffont, 2012, p. 789-791.

Xaintrailles⁴¹. Philippe le Bon doit lever le siège pour aller à la rencontre de cette armée à Mons-en-Vimeu. Grâce à ses espions qui capturent un éclaireur ennemi, il découvre que le but de cette bataille est de le capturer ou de l'assassiner.⁴² Ce n'est donc pas la vierge qui est derrière son salut, mais la bonne vieille technique humaine de l'information.

Ensuite, le bourgeois écrit : « *une partie de ces gens et s'enfuirent comme consentants de la venue des Armagnacs [...]* »⁴³. Outre leur charge qui fut brutale, il y avait quatre chevaliers bourguignons qui portaient les armures du Duc durant la bataille. Lorsque l'un d'eux, Pierre de La Viesville, se fait tuer, le page à qui on avait donné l'étendard s'enfuit en le lâchant et la rumeur de la mort du duc de Bourgogne pousse une partie de ses troupes à la panique.⁴⁴ Les Armagnacs, croyant que la victoire leur était acquise, décident de pourchasser les fuyards à la recherche de prisonniers. Cela a pour conséquence de dégarnir leur ligne qui ne résista pas à une contre-attaque bourguignonne. Le bourgeois dit toutefois la vérité dans la dernière partie du paragraphe puisque de nombreux capitaines Armagnac se font capturer.⁴⁵

Le miracle du bourgeois n'en est donc pas un. Il prouve avec ce passage que les informations dont il dispose sont lacunaires, comme à chaque fois qu'il parle d'évènements extérieurs à Paris. Non seulement il confond Saint-Riquier avec Mons-en-Vimeu qui se situe pourtant à 30 km de l'autre côté de la Somme. Mais en plus il les met en lien avec Notre-Dame de Boulogne qui est à plus de 70 km au nord. Il veut donner une légitimation divine à cette victoire alors que le lien entre les deux est plus que contestable.

Enfin, le dernier miracle se déroule le weekend du 20 avril 1436 avec deux nouvelles processions organisées par l'Université. La première a lieu le vendredi en l'honneur de Sainte-Catherine-du-Val-des-Écoliers et la seconde le dimanche 22 avril en l'honneur de Sainte-Geneviève. Il écrit notamment à ce sujet : « [...] *chacun un cierge ardent en sa main, et étaient plus de quatre mille, sans autres personnes que prêtres et écoliers ; et pour certains oncques on ne vit cierge qui destaignît depuis les lieux dont ils partirent jusqu'à ladite église, qu'on tenait à droit miracle, car il faisait un temps pluvieux et venteux. Et ces choses doivent bien donner à tout bon chrétien volonté et dévotion de remercier notre Créateur [...]* ».⁴⁶ Le

⁴¹ Il s'agit d'un capitaine originaire de Gascogne à la tête d'une compagnie d'écorcheurs. Il participe aussi à l'épopée de Jeanne d'Arc et à de nombreuses autres batailles. Il prend également une part active à la reconquête de la Normandie et sera nommé Maréchal de France en 1454. BOUZY Olivier, « Xaintrailles Poton de » dans *IBID.*, p. 1049-1050.

⁴² HACQUETTE Bertrand, *op. cit.*, p. 63.

⁴³ BEAUNE Colette (éd.), *op. cit.*, p. 173.

⁴⁴ HACQUETTE Bertrand., *op. cit.*, p. 68.

⁴⁵ *IBID.*, p. 66.

⁴⁶ BEAUNE Colette (éd.), *op. cit.*, p. 357.

bourgeois est ici un témoin oculaire. Pour lui, le miracle a permis aux quatre mille cierges de la procession de rester allumés, malgré la pluie et le vent. Il attribue à Dieu cette action, car pour les médiévaux un cierge qui s'éteint lors d'une procession est un mauvais présage.⁴⁷

Dans le paragraphe qui suit, le bourgeois raconte la seconde procession « *Item le dimanche ensuivant [...] et furent les seigneurs de Sainte-Geneviève **moult agrégés de la pluie**, car ils étaient tous nu-pieds, mais spécialement ceux qui portaient le précieux corps de madame sainte Geneviève et saint Marcel eurent moult de peine, car à grande peine se soutenaient sur les carreaux, et vraiment ils étaient **si trempés de la pluie** comme s'ils eussent été **jetés dedans Seine** ; et pour certains ils suaient si fort qu'ils dégouttaient tous par le visage en sueur, tant était vain et travaillé ; Et pour certain oncques maumis, ni malade, ni découragé, qui me semble **droit miracle** de madame Sainte Geneviève qui peut bien faire par ses mérites par-devers Notre Seigneur, et plus que tant, comme il appert par-devers Notre Seigneur, en **sa sainte légende**, comment par plusieurs fois elle a **sauvé la bonne ville de Paris**, l'une fois de **cher temps**, l'autre fois **des grandes eaux et de plusieurs autres périls** ».⁴⁸*

Pire encore que celle du vendredi, le bourgeois dresse ici un tableau épouvantable de la procession. Les pluies diluviennes arrosent les hommes et rendent les pavés glissants. Ils avancent également pieds nus et avec beaucoup de difficultés. Comme il écrit qu'ils transpiraient si fort que ça dégoulinait sur leur visage, il n'est pas impensable d'imaginer que le bourgeois serait lui-même un des porteurs de la chasse. Sinon comment aurait-il pu reconnaître quelqu'un qui transpire de quelqu'un qui est déjà trempé. Le fait que malgré tout, personne ne fut malade ou découragé malgré les difficultés est un miracle qu'il attribue à sainte Geneviève.

Finalement, la notion de miracle dans le journal d'un bourgeois de Paris est donc extrêmement relative, voire inexistante. Les quatre premiers exemples ne sont que des processions où il ne se passe rien et la victoire du duc de Bourgogne n'a aucune raison d'être attribuée à la Vierge. Malgré leur légèreté, ce sont donc les deux derniers exemples les plus susceptibles d'être attribués à une intervention divine.

⁴⁷ *IBID.*, p. 356.

⁴⁸ *IBID.*, p. 357.

Les actions divines

Les miracles ne sont pas les seuls signes qui impliquent un engagement du divin dans les affaires terrestres. Pour le bourgeois, Dieu intervient à plusieurs reprises pour sauver les justes ou punir ses ennemis, en particulier les Armagnacs. Toutefois, il peut arriver que même ces derniers bénéficient d'un petit coup de pouce qu'il justifie tant bien que mal.

L'anti-Armagnac ou presque

Puisque le bourgeois est pro-Bourguignon jusqu'au bout des ongles, alors Dieu doit être, selon lui, dans le même état d'esprit. À l'époque, chaque camp pensait que le Créateur était de son côté⁴⁹ et les victoires de l'alliance Anglo-Bourguignonne avant l'intervention de Jeanne d'Arc semblaient légitimer la pensée politique du bourgeois. Ainsi, les Armagnacs vont subir le courroux divin à deux reprises dans l'œuvre, respectivement en l'an 1418, et 1424. Cette période correspond au sommet de la puissance Anglo-Bourguignonne en France.

La première mention a lieu lors de la prise de Paris en 1418 et la fuite des Armagnacs durant les émeutes. Les rumeurs courent sur un complot Armagnac qui voulait diviser la ville en quartier à massacrer. L'entrée par trahison des Bourguignons est donc légitimée ainsi que le massacre des partisans du dauphin. « *Mais Dieu qui sait les choses abscondes, [...] qui mua le conseil d'Holopherne par main de femme, les fit choir en la fosse qu'ils avaient faite, comme devant est dit.* »⁵⁰ Comme Dieu est au courant de tout et donc au courant des vils projets Armagnacs, il les fit tomber dans la fosse qu'ils avaient eux-mêmes préparée. Le registre ici est très semblable à celui qu'il utilise lorsqu'il fait mention de Fortune et sa roue du destin. En outre, il invoque la légende Sainte Judith pour justifier un retournement de situation qui n'existe que dans ses rêves. Même s'il ne désigne jamais la rumeur, il la considère comme une source légitime d'information.⁵¹

En 1424, Dieu récidive à l'encontre des Armagnacs lors du siège d'Ivry-la-Chaussée. Ces derniers avaient eu une bonne récolte et pensaient pouvoir tenir un siège. Toutefois, l'arrivée du régent Bedford les prend au dépourvu et ils n'ont pas le temps de stocker les réserves. « *Mais Dieu qui mua le propos d'Holopherne, tourna leur joie, quand ils cuidèrent être plus assurés, en tristour, car ils furent de si près pris, qu'ils n'eurent point de pouvoir de cueillir ni blé, ni*

⁴⁹ OFFENSTADT Nicolas, « Guerre civile et espace public à la fin du Moyen Âge. La lutte des Armagnacs et des Bourguignons », dans BOURQUIN Laurent et HAMON Philippe (éd.), *op. cit.*, p. 111-129, <http://books.openedition.org/pur/129048> (Consulté le 5 juillet 2021).

⁵⁰ *IBID.*, p. 120.

⁵¹ BEAUNE Colette (éd.), « La rumeur dans le Journal du Bourgeois de Paris », dans *op. cit.*, p. 191.

vin, ni potage, pourquoi il convint qu'ils traitassent au régent. »⁵² Il y a une forte similitude entre les deux situations pour le bourgeois. Comme précédemment, le champ lexical fait penser à celui utilisé quand il parle de Fortune. De même qu'elle, Dieu représente ici les caprices du destin qui joue des tours à des défenseurs trop confiants. En mentionnant Holopherne, le bourgeois identifie les Armagnacs à ce dernier, et donc aux ennemis de Dieu. Ces deux exemples sont d'ailleurs deux des trois mentions de la légende de sainte Judith.⁵³

Toutefois, il arrive que Dieu soit miséricordieux avec les Armagnacs. En mars 1431, le siège de Lagny par les troupes du régent tourne mal pour les Anglais. « [...] *et là firent par plusieurs fois grands assauts, en la fin n'y eurent point d'honneur, car celle mal œuvre se faisait la semaine péneuse* [...] ».⁵⁴ C'est très léger et il ne mentionne pas Dieu, mais il sous-entend que si les Anglais ont eu tant de mal à Lagny, c'est parce qu'ils font la guerre durant la semaine de Pâques. L'Église réproouve cela et ce n'est pas tant pour sauver les Armagnacs que pour punir les Anglais que le siège fut éprouvant. Dans la réalité, c'est surtout la présence d'une importante artillerie au sein des défenseurs qui leur a permis de déjouer plusieurs assauts.⁵⁵

Enfin, Dieu intervient pour sauver trois cents pauvres laboureurs embrigadés de force pour le siège de Creil. Cet événement a lieu le 1^{er} novembre 1441 et le bourgeois a tourné casaque depuis une demi-décennie. Creil est aux mains d'une garnison anglaise et les Français recourent au recrutement forcé en ville. Le bourgeois est hostile à cette idée, car il éprouve une haine viscérale contre les gens de guerre. Mais Dieu ne laisse pas une telle injustice se produire, car : « *Notre seigneur les conforta grandement, car environ deux heures après diner, [...] apporta des lettres [...] lesquels faisaient mention que la ville de Creil et le chastel s'étaient rendus.* »⁵⁶

⁵² BEAUNE Colette (éd.), *op. cit.*, p. 209.

⁵³ La troisième étant liée à Jeanne d'Arc, mais ne sera pas étudiée ici.

⁵⁴ BEAUNE Colette (éd.), *op. cit.*, p. 287.

⁵⁵ *IBID.*, p. 287.

⁵⁶ *IBID.*, p. 403-404.

Le Protecteur de Paris

Ainsi, sur les quarante-quatre années écoulées, Dieu va sauver la ville de Paris à trois reprises en empêchant les conjurations pour ouvrir les portes de la ville aux ennemis. La première a lieu en 1430 à la fin du mois de mars lorsqu'une bande d'Armagnac arrive aux abords de la ville pour y « *piller gens et bétails* ». ⁵⁷ Les défenseurs tentent une sortie pour les repousser, mais la plupart des chefs se font capturer en moins d'une heure selon le bourgeois. Cette victoire les enhardit tellement qu'ils utilisent des échelles la nuit suivante devant Saint-Denis pour piller dans la ville et tuer une partie de la garnison bourguignonne. Après un tel coup d'éclat, la population parisienne est aux abois, car elle s'est largement compromise avec les Anglais. Le bourgeois écrit dans le paragraphe suivant : « *Item en ces temps furent aucuns des grands de Paris, comme du parlement ou du Châtelet, et des marchands et gens de métiers qui firent ensemble conjuration de mettre les Armagnacs dedans Paris [...], mais Dieu ne voulut pas souffrir que si grand homicide fut fait en la bonne citée de Paris [...]* » ⁵⁸ La rumeur faisait état d'un massacre organisé lorsque les Armagnacs entreraient en ville et Dieu, dans sa grande miséricorde, ne pouvait laisser passer cela. Comme l'indique Colette Beaune, c'est une rumeur tenace qui a déjà été employée en 1418 pour justifier le massacre organisé de partisans Armagnacs. Ici, Dieu est associé à la capture d'un carme nommé Pierre d'Allée qui va dénoncer plus de cent-cinquante noms. Six seront décapités ⁵⁹, et les autres finiront noyés dans la Seine.

La seconde conjuration a lieu trois ans plus tard, dans la dernière semaine de septembre 1433 où l'objectif était de faire entrer dans la ville des Écossais déguisés en Anglais. Pendant ce temps, le reste des troupes attendaient en embuscades. Mais comme précédemment : « [...] *et envoyer tantôt quérir leurs embuches, et mettre tout à l'épée. Mais Dieu qui eut pitié de la cité, donna connaissance de leur damnable conseil et leur tourna leur fait* [...] » ⁶⁰ Le bourgeois reprend ici le même vocabulaire que précédemment pour justifier l'échec de la conjuration. Il va même jusqu'à écrire que les accusés sont bannis, leurs biens confisqués et leurs familles tombées dans la mendicité. Ces affirmations sont fausses, car ils vont tous recevoir des lettres de rémission selon Beaune.

⁵⁷ *IBID.*, p. 273.

⁵⁸ *IBID.*, p. 274.

⁵⁹ Ils étaient donc de haute naissance. GAUVARD Claude, « La peine de mort en France à la fin du Moyen Âge : esquisse d'un bilan », dans CAROZZI Claude et TAVIANI-CAROZZI Huguette (éd.), *Le pouvoir au Moyen Âge. Idéologies, pratiques, représentations*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2004, p. 71-84, <http://books.openedition.org/pup/5845> (Consulté le 5 juillet 2021).

⁶⁰ BEAUNE Colette (éd.), *op. cit.*, p. 328.

Il continue dans le paragraphe suivant en invoquant la protection de Saint Denis : « [...], *mais le glorieux martyr monseigneur Saint Denis ne voulut pas souffrir qu'ils fissent tel cruauté en la bonne cité de Paris qu'il a autrefois gardé par la sainte prière de tel péril et de plusieurs autres plus grands.* »⁶¹ Le bourgeois repart sur la même rhétorique que lors de la première conjuration, excepté que c'est saint Denis⁶² au lieu de Dieu. Saint Denis n'est mentionné qu'à quatre reprises dans l'œuvre. Les deux premières servent à désigner la porte qui en porte le nom comme lieu de son martyre et la dernière est une prière adressée par les Parisiens lors de l'entrée des Français en 1436. Tout comme sainte Geneviève, il est étonnant de constater le peu de mentions à leurs encontre de la part du bourgeois. Tous deux sont les protecteurs de la ville et pourtant leurs mentions dans l'ouvrage se comptent sur les doigts de la main.

La dernière conjuration est quelque peu différente des précédentes puisque cette fois, l'ennemi n'est plus Armagnac, mais Anglais. Elle a lieu durant la semaine de Pâques en 1437, quelques mois avant l'entrée de Charles VII à Paris. Après le traité d'Arras⁶³ et le renversement d'alliance des Bourguignons, les troupes françaises ont repris la ville en échange d'une amnistie totale pour la population. Toutefois, un certain Miles de Saux, procureur du Parlement de Paris, ne l'entend pas de cette oreille. Ce dernier avait déjà été fait prisonnier lors d'une précédente capitulation et avait juré fidélité à Charles VII, laissant sa femme et ses deux fils comme otages. « [...], *mais de tout ce ne tint compte ; ni de foi, ni de femme, ni d'enfants, mais devint le plus fort larron, bouteur de feu et de tout autre maléfice qui fut en France et en Normandie [...]* »⁶⁴ Le terme maléfice repris ci-dessus n'a aucune connotation surnaturelle, il faut le comprendre comme une mauvaise action. Larron a pour signification voleur ou bandit, tandis que boutefeu se traduit par incendiaire. Le bourgeois le désigne sous le même vocabulaire que les pillards Armagnacs avant son changement d'obédience. « [...] *et cestui Miles enseigna plusieurs grandes caves et anciennes, touchant aux carrières, desquelles on ne savait rien, par lesquelles on devait bouter les Anglais dedans Paris, mais Dieu qui tout sait ne le voulut consentir.* »⁶⁵ Dieu intervient une nouvelle fois pour protéger la ville de ses ennemis, peu importe que les

⁶¹ *IBID.*, p. 328.

⁶² Premier évêque de Paris et saint patron de la ville. LE GALL Jean-Marie, *Le Mythe de Saint Denis. Entre renaissance et révolution*, Paris, Champ Vallon, 2007, p. 11.

⁶³ Le traité d'Arras est signé le 21 septembre 1435 et met fin à la guerre civile entre Armagnacs et Bourguignons. Charles VII fait amende honorable pour le meurtre de Jean sans Peur et cède les villes de la Somme avant de libérer Philippe le Bon de son serment de vassalité. En échange, ce dernier le reconnaît comme roi de France et met fin à son alliance avec Henri VI. MINOIS Georges, *op. cit.*, p. 334-335.

⁶⁴ BEAUNE Colette (éd.), *op. cit.*, p. 367.

⁶⁵ *IBID.*, p. 368.

ennemis d'aujourd'hui soient les alliés d'hier. Le bourgeois reste dans le même registre que précédemment et reprend le thème de Dieu omniscient comme lors de la prise de Paris en 1418.

Fortune qui n'est l'amie de personne

À treize reprises au sein du texte, le bourgeois fait référence à Fortune et à sa nature capricieuse. Déesse romaine de la chance, Fortune est la personnification du destin au Moyen Âge. Elle est représentée dans les arts par une roue qu'elle actionne pour élever socialement certains hommes et en faire tomber d'autres. Comme l'écrit Colette Beaune, Fortune est responsable des malheurs et des vicissitudes de la vie pour le bourgeois.

Apparue dans la poésie médiévale à partir du XII^e siècle, Fortune est à l'origine une tentative du monde cléricale d'affirmer la supériorité de l'Église sur le pouvoir terrestre.⁶⁶ Son arrivée permet de combler une carence dans la conception chrétienne du monde de l'époque, celle du hasard. Elle permet de critiquer la richesse et le pouvoir accaparés par les souverains laïcs en leur faisant comprendre qu'ils ne sont pas tout puissants.⁶⁷ Toutefois à la fin du XIII^e siècle, Fortune est entièrement christianisée et elle devient une sorte d'agente de Dieu. À la suite des crises qui ont secoué la chrétienté depuis le Grand Schisme d'Occident, l'Église devient également une de ses victimes, du fait de son appétit pour les richesses matérielles et sa lutte du pouvoir. Cela tend ainsi à rendre Fortune incertaine et versatile selon l'humeur du moment.⁶⁸

Dans douze cas sur treize, Fortune est associée aux malheurs qui frappent le monde du bourgeois. La seule fois où les choses se terminent bien concerne deux prisonniers français en 1443. Il s'agirait ici de sympathisants anglais qui ont été capturés lors de la prise de Pontoise par les troupes de Charles VII. D'après le bourgeois, l'un d'eux aurait été capturé et condamné à la noyade, puis vendu et revendu en guise d'otage. Il y a une grosse contradiction dans la phrase. S'il a effectivement servi d'otage contre rançon, cela devait être un nobliau local ou une personnalité relativement importante avec des moyens financiers. Il n'aurait donc pas été condamné à la noyade dans la Seine comme un vulgaire manant. Le prisonnier et son compagnon séjournent à la prison de Saint-Martin-des-Champs et le 1er septembre, ils évitent la mort grâce à son mariage avec une « *belle jeune femme bien née* ». Beaune suppose qu'elle serait la fille de son propriétaire et que cela lui permet d'éviter de verser une dot. « *Ainsi œuvra Fortune en ces deux hommes, et pour ce nul ne se doit défier de Notre Seigneur, ni de désespéré*

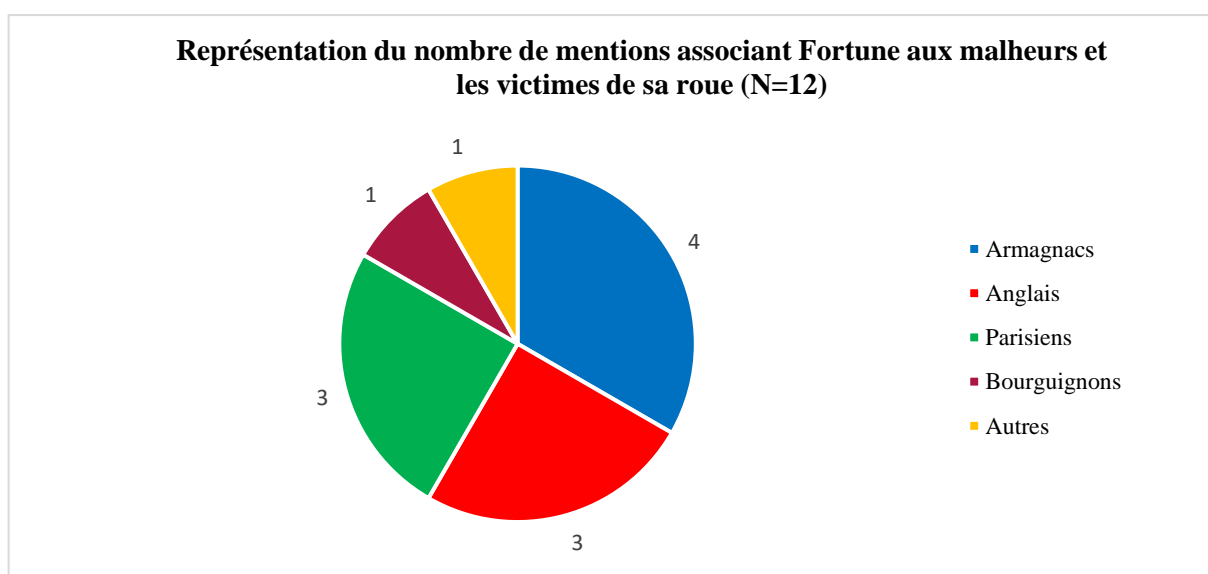
⁶⁶ WIRTH Jean, « L'iconographie médiévale de la roue de la Fortune » dans FOEHR-JANSSENS Yasmina et METRY Emmanuelle (éd.), *La Fortune. Thèmes, représentations, discours*, Genève, Droz, 2003, p. 104.

⁶⁷ *IBID.*, p. 111.

⁶⁸ *IBID.*, p. 118.

de nulle peine. »⁶⁹ Cette sentence permet au bourgeois de rappeler un fondamental de la religion catholique : Dieu est bon et tout le monde peut être pardonné pour ses péchés. Le pécheur étant un homme de guerre du camp adverse dans ce cas-ci. Ce soudain accès d'humanité peut s'expliquer par le vieillissement de l'auteur puisque cela se passe deux ans avant la fin de ses chroniques. C'est également le second moment où Dieu et Fortune travaillent ensemble dans tout le texte.

Néanmoins, les autres occurrences de Fortune entraînent des conséquences plus dramatiques. Le graphique ci-dessous montre que ce sont les Armagnacs, les Anglais et les Parisiens, les principales victimes de ses caprices.



Source : Données recueillies à partir de Beaune Colette (éd.), *Journal d'un bourgeois de Paris de 1405 à 1449*, 4^e éd, Paris, Librairie générale française, 2009.

L'équilibre relatif entre les camps démontre bien la versatilité de Fortune pour le bourgeois, elle ne semble pas favoriser un camp plus qu'un autre. Toutefois, si les Bourguignons semblent épargnés par ses méfaits, c'est parce que le bourgeois a tendance à censurer tout ce qui pourrait ternir leur image. C'est pour cela que les Cabochiens ne sont jamais assimilés à des Bourguignons. Ce sont plutôt des Parisiens des classes populaires dont le mécontentement est exacerbé par des agents bourguignons. Enfin, la catégorie autre ne concerne que la légende du bâtard de Vaurus lorsqu'il raconte qu'une femme maudit Fortune.

Dans quatre cas, Fortune abat sa roue pour punir l'orgueil des hommes, peu importe le camp dans lequel ils se trouvent. Le premier cas concerne l'exécution de Pierre des Essarts, prévôt de

⁶⁹ BEAUNE Colette (éd.), *op. cit.*, p. 413.

Paris, accusé d'avoir voulu livrer la ville aux Armagnacs, par les Cabochiens en roue libre.⁷⁰ « *Et tantôt fut Fortune le fit mener à cette honteuse fin.* » Son ascension spectaculaire et l'orgueil qu'il a pu en tirer sont ici condamnés par le bourgeois qui voit en cette exécution la preuve que chacun doit rester à la place que Dieu lui a donnée.⁷¹ Illustrant ce propos quelques paragraphes plus loin, c'est au tour de ces mêmes Cabochiens d'en être victimes lors de la répression sanglante du comte d'Armagnac. Il semble toutefois plus conciliant avec ces derniers puisqu'il dit à leur sujet : « *Mais **Fortune** leur fût si perverse à cette heure que, s'ils eussent été trouvés, fut des gentils ou du commun, ils eussent été tous dépecés [...]* »⁷². Soit il garde une sympathie pour les Cabochiens malgré leurs exactions, soit sa haine des Armagnacs est si forte que ces derniers ne peuvent être que plus mauvais.

Dans les deux autres cas, le péché d'orgueil est également présent chez l'occupant anglais. En 1429, le comte de Salisbury, Thomas Montaigu, brillant Chevalier anglais est tué d'un boulet de canon lors du siège d'Orléans. Le bourgeois justifie cette fatalité par cette simple phrase : « *Fortune, qui n'est à nulle sûre amie, lui montra son métier dont elle sert ses aimés sans défier* ». ⁷³ Ainsi, même si Dieu est encore du côté des Anglo-Bourguignon pour le bourgeois, Fortune abaisse sa roue contre ses alliés comme ses ennemis. C'est une justification bien pratique. Le dernier cas d'orgueil concerne l'arrivée grandiloquente à Paris du baron de Roos le 16 août 1430 avec sa cour et son ravitaillement. Son arrivée pompeuse lui vaut le mépris du bourgeois, car il avait devant lui quatre ménestrels jouant des instruments. « *Mais le vendredi suivant, **Fortune** lui fut trop contraire, car les Armagnacs vinrent prendre la proie et prirent bœufs, vaches, brebis et autre bétail, et s'en tournèrent atout* »⁷⁴. Après cela, le baron de Ross et sa troupe se lancent à leur poursuite dans la forêt de Vincennes. Comme ils ne trouvent pas le gué par lequel ils sont passés, ils se jettent « *trop hardiment* » dans la Seine et se noient.

Outre l'exécution de Pierre des Essarts, le moment où Fortune frappe durement les Armagnacs pour le bourgeois se situe lors de la prise de Paris par les Bourguignons en 1418. Elle est mentionnée cinq fois en trois paragraphes. Dès l'item 189, le bourgeois mentionne Fortune deux fois. Il dit : « *Mais **Dieu** qui sait les choses abscondes, regarda en pitié son peuple et*

⁷⁰ Les Bourguignons vont rapidement en perdre le contrôle et cela va mener à de nombreuses exactions contre des notables. Cette révolte sera réprimée brutalement avec l'aval de la reine par le comte Bernard d'Armagnac. MINOIS Georges, *op. cit.*, p. 264-265.

⁷¹ BEAUNE Colette (éd.), *op. cit.*, p. 61.

⁷² *IBID.*, p. 65.

⁷³ *IBID.*, p. 248.

⁷⁴ *IBID.*, p. 278.

éveilla **Fortune**, qui en sursaut se leva comme chose étourdie. »⁷⁵. C'est le premier moment où il mentionne une action commune de Dieu et Fortune. Son éveil permet aux Bourguignons de rentrer dans Paris pour empêcher le prétendu massacre prévu par les Armagnacs. La seconde mention est plus anecdotique.

Dans l'item 190, Fortune est également mentionnée deux fois. La première fois lorsque les Bourguignons se mettent en marche pour Paris. La seconde mention concerne les Armagnacs qu'il appelle *bandés*⁷⁶ : « *Et tantôt Fortune, qui avait tant nourris lesdits bandés, vit que nul gré ne lui savait de son bien, vint avec lesdits Bourguignons à toutes manières d'armes et des communes de Paris, et leur fit rompre leurs portes, et effondrer leurs trésors et piller, et tourna sa roue si despitement, en se vengeant de leur ingratitude.* »⁷⁷ Pour le bourgeois, Fortune qui avait tant favorisé les Armagnacs changea brutalement de camps et rejoignit les Bourguignons en se vengeant de leur ingratitude. C'est la première fois que le bourgeois mentionne qu'elle tourne la roue. Si on suit son raisonnement, les pillages et les destructions qui en découlent sont une punition qu'elle inflige aux Armagnacs. Les troupes bourguignonnes sont donc vues comme son châtiment. La dernière mention se situe dans l'item 191 et est la suite directe de ces évènements.

Ainsi, l'objectif pour le bourgeois est de prouver la légitimité du nouveau pouvoir bourguignon sur Paris. Fortune est vue comme l'instrument de Dieu qui punit le pouvoir Armagnac qui a des partisans dans toute la ville. Ce pouvoir était si grand que la chute ne pouvait être que terrible. Or, le pouvoir armagnac s'appuie sur l'aristocratie et les milieux financiers de Paris alors que le socle du pouvoir bourguignon provient surtout des classes populaires et artisanales. Les partisans Armagnacs étaient beaucoup moins nombreux que leurs ennemis, mais tenaient les postes clefs. Les massacres perpétrés durant l'épisode des Cabochiens puis ceux durant la prise de Paris montrent une véritable purge à leur encontre. Le bourgeois répand sans vergogne la propagande bourguignonne pour justifier la nouvelle situation politique. Les autres mentions sont moins importantes. Le Bourguignon Enguerrand de Bournonville, capitaine de Soissons est trahi par Fortune qui murmure à l'oreille de ses habitants en 1414. En 1427, le régent

⁷⁵ *IBID.*, p. 108.

⁷⁶ Les Armagnacs portaient une bande sur leurs tuniques alors que les Bourguignons avaient une croix. C'est lié aux blasons respectifs des deux familles. SCHNERB Bertrand, « Les insurrections à Paris au temps de la guerre civile entre Armagnacs et Bourguignons », dans BOVE Boris et GAUVARD Claude (éd.), *le Paris du Moyen Âge*, Paris, Belin, 2018, p. 237-262, <https://www.cairn.info/le-paris-du-moyen-age--9782410013221-page-237.htm>, (Consulté le 5 juillet 2021).

⁷⁷ BEAUNE Colette (éd.), *op. cit.*, p. 109.

Bedford⁷⁸ fait tellement diminuer la valeur de la monnaie française que la population parisienne en maudit dame Fortune et jette les pièces dans le fleuve. Enfin, au siège de Lagny en 1432, Fortune fait sortir la Marne de son lit après des pluies diluviennes et provoque la défaite des Anglais. Cette dernière sera développée dans le chapitre suivant.

⁷⁸ Jean de Lancastre (frère d'Henri V) devient régent en attendant la majorité d'Henri VI. Il est obligé d'alourdir la fiscalité des sujets anglais et français pour maintenir une armée sur le continent. GRONDEUX Anne, « La présence anglaise en France : les Anglais dans la vallée de la Seine sous la régence du duc de Bedford (1422-1435) », dans *Journal des savants*, n°1, 1993, p. 107.

Chapitre 2 : Les catastrophes naturelles

Depuis le XIV^e siècle, il existe, chez les auteurs médiévaux, une tendance à rapprocher les crises successives qui traversent l'Europe à la perspective de l'apocalypse biblique. En comparaison, le XIII^e siècle est souvent vu comme une sorte d'âge d'or du Moyen Âge où la société médiévale aurait atteint une forme d'apogée. Économique tout d'abord, car l'embellie climatique permet une récolte abondante et diminue les risques de disettes. La population augmente et la France devient le pays le plus peuplé d'Europe. Politique ensuite, avec des rois d'une stature internationale qui sont parvenus à s'imposer tels que Philippe Auguste, Saint-Louis et Philippe le Bel. Apogée culturel enfin, car le XIII^e siècle, voit le développement de nombreuses universités en Europe et l'appropriation de la culture par le monde laïc.

Mais cet âge d'or prend brutalement fin dès le début du XIV^e siècle avec le refroidissement climatique dû à l'arrivée d'un petit âge glaciaire.⁷⁹ Le système économique féodal montre ses limites puisqu'il devient de plus en plus difficile d'équilibrer la production de blé à la demande de la population.⁸⁰ Les récoltes diminuent dès 1314 et les plus riches accaparent les réserves de grains en raison de l'envolée des prix. En 1337, la crise de succession liée à la fin de la dynastie capétienne provoque le début de la guerre de Cent Ans et les ravages des chevauchées sur les récoltes. En 1347, la peste noire débarque en Europe par l'intermédiaire des navires génois et tue entre 30 et 50% de la population en majorité dans les centres urbains. Le désespoir pousse les populations à se réfugier dans la religion, mais le Grand Schisme d'Occident éclate en 1378 et l'Église perd une partie de l'autorité morale qu'elle prétendait détenir depuis l'antiquité tardive.

Ainsi, selon ces auteurs, la société du XV^e siècle hérite d'un monde en proie au chaos où privations et brutalités sont légion et la mort omniprésente. Une ère de flétrissure, de pessimisme et de décadence où les codes sociaux auxquels les médiévaux s'identifient ne correspondent plus très bien à la réalité qu'ils vivent.⁸¹ La perspective de l'apocalypse est attisée par une recrudescence de la superstition et du fanatisme religieux. Tout événement sortant de l'ordinaire devient un signe interprétable de la volonté divine et il était convenu de n'en mentionner que les souffrances et le désespoir.⁸² Cependant il convient tout de même de

⁷⁹ LE ROY LADURIE Emmanuel et SECHET Guillaume, *Histoire humaine et comparée du climat*, Paris, Fayard, 2004, p. 22.

⁸⁰ BERLIOZ Jacques, *Catastrophes naturelles et calamités au Moyen Âge*, Florence, SISMEL, 1998, p. 16.

⁸¹ HUIZINGA Johan, BASTIN Julia et LE GOFF Jacques (éd.), *L'automne du Moyen Âge*, Paris, Payot, 1993, p. 38.

⁸² *IBID.*, p. 39.

relativiser ce siècle ô combien si sombre. Les auteurs médiévaux sont le fruit de leur temps, il était de bon ton à cette époque de ne parler que des évènements malheureux.⁸³

Le terme catastrophe naturelle n'est ici pas spécifiquement lié aux conditions climatiques, mais prend en compte tout ce qui pourrait toucher à l'ordre naturel des choses pour les médiévaux. Le bourgeois montre à plusieurs reprises dans son journal à quel point la situation dramatique de la ville et du royaume lui pèse. Cela se ressent particulièrement entre les années 1420 et 1430 au moment où la ville traverse une succession de crises qui plongent ses habitants dans le désespoir.⁸⁴

Les présages

Dans le journal, il existe cinq mentions de catastrophes naturelles pouvant être attribuées à des présages. La première a lieu durant le printemps 1421 lorsqu'une rivière de sang coule à la porte Saint-Honoré : « *Item, en ce temps à la porte Saint-Honoré fut vu dessous le pont en l'eau une source comme le sang un peu moins rouge, et fut aperçue le jour Saint-Pierre et Saint-Paul qui fut au dimanche, et dura jusqu'au mercredi ensuivant ; et en furent les gens qui y allaient moult ébahis, et tant qu'il convient que la porte fut fermée et le pont levé deux jours pour la grande multitude du peuple qui là allait, et si ne put oncques personne savoir la signifiante de la chose.* »⁸⁵

La rivière de sang coule donc plus ou moins quatre jours. Selon Beaune, il s'agirait d'un phénomène naturel dû à l'oxyde de fer qui lui donne cette teinte et serait annonciatrice de catastrophe pour les médiévaux. Pour autant, le bourgeois ne semble pas s'en émouvoir outre mesure. Alors qu'il serait facile de faire une référence aux dix plaies d'Égypte, qu'il doit forcément connaître, et d'en faire une longue litanie, il reste étonnamment peu disert sur le sujet. Dans la seconde partie du paragraphe, il sous-entend que si la foule parisienne en est ébahie, ce n'est pas son cas. Même s'il ignore ce que cela signifie, il ne semble pas douter qu'il puisse y avoir une explication rationnelle.⁸⁶

En 1429, deux évènements extraordinaires se succèdent coup sur coup qu'il retranscrit dans les paragraphes 508 et 509. Le premier a lieu le 6 juin où, « *furent nées à Aubervilliers deux enfants qui étaient proprement [...], car pour vrai je les vis et les tins entre mes mains, et*

⁸³ BERLIOZ Jacques, *op. cit.*, p. 8.

⁸⁴ BEAUNE Colette (éd.), *op. cit.*, p. 8.

⁸⁵ *IBID.*, p. 170.

⁸⁶ SUOMELA-HARMA Elina, « Les temps de la fin dans quelques textes de la première moitié du XV^e siècle (Alain Chartier, Juvénal des Ursins, Le Bourgeois de Paris) », dans *op. cit.*

avaient [...] **deux têtes, quatre bras, deux cous, quatre jambes, quatre pieds** et n'avaient **qu'un ventre et qu'un nombril, deux têtes, deux dos**. Et furent christianisées, et furent trois jours sur terre pour voir la grande merveille au peuple de Paris [...]. »⁸⁷

Ce passage est intéressant pour plusieurs raisons. La première est qu'il s'agit d'une naissance de siamoises, ce qui n'est pas courant. La seconde est qu'il en est un témoin privilégié puisqu'il a pu les tenir dans ses bras. Pour l'époque, de telles malformations devaient être extraordinaires puisqu'il écrit que dix mille personnes étaient venues voir la naissance. Pour autant, le bourgeois n'y voit aucun signe pouvant être interprété comme un mauvais présage. Au contraire, il fait preuve d'une étonnante empathie vis-à-vis de la mère puisqu'il écrit ensuite : « et par la grâce de Notre Seigneur la mère en délivra saine et sauve »⁸⁸. Les petites sont baptisées dans la foulée à la paroisse Saint-Christophe et le bourgeois y assiste puisqu'il donne les noms des deux petites : celle de droite est baptisée Agnès et celle de gauche, Jeanne. Toutes deux ne vivront qu'une heure après la cérémonie. Quelques jours plus tard, d'autres naissances singulières ont lieu : « un veau avait **deux têtes, huit pieds et deux queues** ; et la semaine ensuivant fut né vers Saint-Eustache un porcelet qui avait **deux têtes**, mais il n'avait que **quatre pieds**. »⁸⁹

Si cette soudaine flambée de monstre a perturbé la population parisienne, le bourgeois n'en parle pas. Beaune l'interprète comme s'il y voyait un dérèglement de la nature qui implique un dérèglement social et politique pour son camp. Cette théorie est battue en brèche par Suomela qui y voit plus une association d'idées que réellement un présage funeste.⁹⁰ Comme elle l'indique, le bourgeois est capable de tirer lui-même ses propres conclusions. Or ici, il ne le mentionne pas et le paragraphe est très court par rapport à d'autres comme lorsqu'il parle des Armagnacs ou de Jeanne d'Arc. Tout laisse à penser qu'il écrit simplement un événement et passe ensuite à autre chose.

Le présage suivant a lieu à la mi-août en 1431 et donne lieu à une controverse en ville : « cuisit un boulanger en la rue Saint-Honoré du pain bien largement de très belle farine, et quand il fut cuit bien et bel, il fut de **couleur de cendre**, dont, il fut si grand parler à Paris que le plus disaient que c'était signification **d'un très grand mal à venir**. Les autres disaient que **c'était un miracle**, pour ce que cuit avait été le jour de l'Assomption Notre-Dame, bref Paris était **tout**

⁸⁷ BEAUNE Colette (éd.), *op. cit.*, p. 259.

⁸⁸ *IBID.*, p. 260.

⁸⁹ *IBID.*, p. 260.

⁹⁰ SUOMELA-HARMA Elina, « Les temps de la fin dans quelques textes de la première moitié du XV^e siècle (Alain Chartier, Juvénal des Ursins, Le Bourgeois de Paris) », dans *op. cit.*

ébahi de cette merveille, et il n'y avait celui qui n'en jugea en aucune manière.»⁹¹ Cet évènement a également été traité par Suomela et les conclusions reprises ici vont dans le même sens.

Contrairement au présage précédent, le bourgeois n'y a pas assisté, mais il raconte combien cette histoire a agité la ville. L'auteur ne prend pas position et se réfugie dans une neutralité prudente. Il développe la controverse en expliquant les deux interprétations que les Parisiens en font. Selon Suomela, le bourgeois est septique et se moque des Parisiens lorsqu'il dit que la ville en était tout ébahie.⁹² Ce paragraphe est plus long que tous les autres présages et cette histoire prend de telles proportions que les autorités viennent réclamer des comptes au boulanger. Ce dernier doit recommencer son pain sous l'œil du prévôt et le second est encore plus gris que le premier. Puisqu'ils ne trouvent pas la source de ce mystère, ils décident d'examiner le blé, mais ne lui trouvent aucun défaut : « *Là avait aucuns marchands qui blé connaissaient, qui dirent qu'en aucun pays où ils avaient été mangé de tel pain plusieurs fois [...] et très bon et savoureux à manger* ».⁹³ Il reprend les paroles de ceux qui ont goûté le pain et qui le trouvent délicieux. À partir d'ici, le bourgeois quitte sa neutralité au profit d'une explication rationnelle : « [...] *et advient par une herbe qui croît avec le blé souvent, qu'on nomme la roivolle ; et vrai était [...]* »⁹⁴. Cette herbe serait donc le mélampyre des champs, communément appelé blé de vache ou Rougeotte et serait à l'origine de la couleur cendre et du goût délicieux du pain. Pour le bourgeois cela ne fait aucun doute puisqu'il écrit « *et vrai était* ». Mais cette explication n'apaise pas le peuple de Paris, car il écrit que chaque mère avait un morceau de ce pain pour montrer à l'un ou l'autre sa couleur. Cette dernière phrase sous-entend une forme de mépris vis-à-vis de ce qu'il considère comme des racontars de bonnes femmes. L'ironie étant qu'il est le premier à colporter les rumeurs et autres commérages quand ça l'arrange.

Enfin, le dernier présage a lieu en 1442 dans le paragraphe 820. « *Le vendredi devant le samedi que cette terrible pluie chut, furent vues entre Villejuif et Paris plus de 400 corbeaux qui s'entrebattirent de becs, d'ongles et d'ailes si très fort que firent oncques gens en bataille mortelle, et en ladite place ils épandirent foison de leur sang, et faisaient si horribles cris que très grande peur et frayeur en avaient ceux qui les virent et ouïrent.* »⁹⁵. Il raconte des

⁹¹ BEAUNE Colette (éd.), *op. cit.*, p. 301.

⁹² SUOMELA-HARMA Elina, « Les temps de la fin dans quelques textes de la première moitié du XV^e siècle (Alain Chartier, Juvénal des Ursins, Le Bourgeois de Paris) », dans *op. cit.*

⁹³ BEAUNE Colette (éd.), *op. cit.*, p. 302.

⁹⁴ *IBID.*, p. 302.

⁹⁵ *IBID.*, p. 410-411.

événements qui ont lieu deux jours avant le paragraphe 819 lorsqu'une tempête se déchaîne et inonde la ville. Soit il s'agit d'un oubli, soit il a entendu l'information quelques jours plus tard. La phrase « *oncques gens en bataille mortelle* » est interprétée par Beaune comme un présage de guerres acharnées causant beaucoup de blessés et de morts.⁹⁶ Cette analyse est un peu contradictoire avec les éléments relevés précédemment. La phrase peut également signifier que les corbeaux se battaient si fort qu'ils ressemblaient à des gens qui se livraient une bataille mortelle. Le bourgeois ne semble pas y voir de quelconques mauvais augures et ne le sous-entend pas. Il ne fait pas de lien non plus avec le mauvais temps qui se déchaîne. Comme avec le pain de couleur cendre, il ne donne pas son avis sur le sujet, mais raconte les émotions des gens qui y ont assisté. Si eux y voient un mauvais présage, le bourgeois ne le mentionne pas non plus.

Calamités ou colère divine

Pour les médiévaux, la notion de catastrophe naturelle n'existe pas, les calamités qui s'abattent sur terre sont vues comme une punition divine à l'encontre d'une faute individuelle ou collective. Cela servait à l'Église pour imposer des modèles de comportement et de croyance.⁹⁷ Le *Journal d'un bourgeois de Paris* est une véritable mine d'information pour tout historien travaillant sur le climat et les catastrophes naturelles au XV^e siècle. Or dans le cadre de cette étude, l'objectif est de déterminer si l'auteur y trouve une signification ou une implication surnaturelle.

⁹⁶ *IBID.*, p. 411.

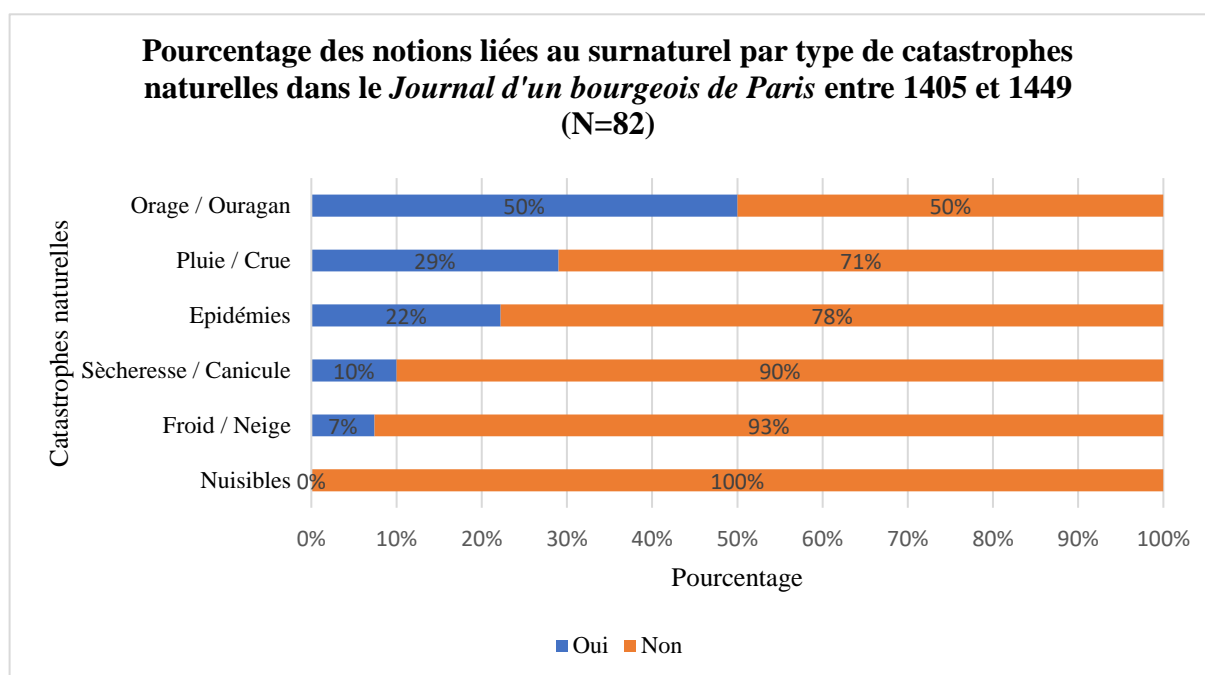
⁹⁷ LONGUET Sophie, « Le foudre foudroyant et ravageant oublié de Pierre Juvenay », dans *Conserveries mémorielles*, n° 2, 2007, <https://journals.openedition.org/cm/166> (Consulté le 17 juillet 2021).

Nombre de mentions associées au surnaturel par type de catastrophes naturelles dans le *Journal d'un bourgeois de Paris (1405-1449)*

Type de catastrophe	Lien surnaturel		Total
	Oui	Non	
Froid / Neiges	2	25	27
Pluies / Crues	4	10	14
Orages / Ouragans	6	6	12
Invasion de nuisibles	0	10	10
Sècheresse / Canicule	1	9	10
Épidémies	2	7	9
Total	15	67	82

Source : Données recueillies à partir de BEAUNE Colette (éd.), *Journal d'un bourgeois de Paris de 1405 à 1449*, 4^e éd, Paris, Librairie générale française, 2009.

D'un point de vue général, le tableau ci-dessus montre que seules 15 mentions sur 82 sont reliées de près ou de loin à une notion surnaturelle, soit à peine 18 %. La majorité de ces mentions – soit 10 sur 15 – concernent surtout les épisodes de crues et d'orages violents. Le surnaturel apparaît également à deux reprises lors d'épisodes de grands froids ou durant les épidémies et une fois pour un cas de sécheresse.



Source : Données recueillies à partir de BEAUNE Colette (éd.), *Journal d'un bourgeois de Paris de 1405 à 1449*, 4^e éd, Paris, Librairie générale française, 2009.

Si on compare ces chiffres avec la répartition totale du nombre de mentions, le résultat est plus interpellant. Les notions liées au surnaturel ne dépassent jamais les 50 %, ce qui va à l'encontre de la tradition littéraire de l'époque. Les épisodes orageux et tempêtes sont toujours les plus concernés suivis des pluies et crues. Les autres mentions sont plus anecdotiques au regard des chiffres ci-dessus.

Il est intéressant de constater que les invasions de nuisibles ne sont pas considérées par le bourgeois comme une manifestation de la colère divine. Dans les dix cas présents dans l'ouvrage, ce sont principalement des invasions de hannetons, de chenilles et autres insectes qui gâtent les fruits et les vignes. Par extension, l'absence des disettes et famines dans le tableau montre également l'absence d'une quelconque justification céleste au sein de l'ouvrage. Pour le bourgeois, les manifestations de la colère divine sont principalement issues du ciel.

Selon la ligne du temps conçue en annexe 1, on peut remarquer que la première mention de catastrophe liée au surnaturel apparaît seulement en 1409, soit quatre ans après le début des chroniques. Excepté deux épidémies en 1413 et 1414, ce n'est qu'à partir de 1419 que le surnaturel prend une place plus importante dans les différentes catastrophes naturelles. Il y a au moins une mention tous les deux ou trois ans jusqu'en 1434. À partir de là, les mentions s'espacent et la moitié des mentions liées aux orages ne commencent qu'à partir de 1444, soit cinq ans avant la fin des chroniques. La période 1419-1434 correspond aux années les plus compliquées de la ville de Paris durant l'occupation anglaise. La quasi-totalité des mentions ayant un lien avec le surnaturel dans cette période est liée au climat et non aux épidémies malgré leurs fréquentes réapparitions. Le bourgeois évoque le rôle joué par Dieu de manière fort explicite à cinq reprises au sein de l'ouvrage.

Les épidémies

À partir de 1348 et pendant le siècle qui va suivre, les ravages de la peste sont tels qu'elle pousse au désespoir les populations qui cherchent des causes surnaturelles à leurs maux.⁹⁸ Dans le journal, la première mention se situe en mars 1414 : « *Si advint par le plaisir de Dieu qu'un mauvais air corrompu chut sur le monde⁹⁹, qui plus de cent mille personnes à Paris mit en tel (état) qu'ils perdirent le boire et le manger, le repousser [repos] et avaient très forte fièvre deux ou trois fois le jour [...]* »¹⁰⁰. Dieu serait donc responsable de l'épidémie de coqueluche¹⁰¹ qui s'abat sur la ville. Le choix du vocabulaire est intéressant, car il parle ici d'un Dieu tourmenteur, ce qui est plutôt rare dans sa chronique. Habituellement, ce vocabulaire sied plus à Fortune comme vu dans les chapitres précédents ou alors lorsque sa colère s'abat sur ses ennemis (ceux du bourgeois naturellement). Or dans ce cas-ci, c'est le peuple de Paris – que Dieu va protéger à maintes reprises plus tard – qui est victime de ses tourments. Cette maladie n'est pas mortelle même si elle affecte considérablement la vie quotidienne. Selon le bourgeois, les hommes se sentent si mal qu'ils en perdent leur virilité et crachent du sang par la bouche et le nez. Il indique également que les physiciens de l'époque ne savaient pas dire quel mal c'était¹⁰², Il s'agit peut-être de la première fois que cette maladie touche la ville.

Toutefois, le bourgeois est beaucoup plus implicite lorsqu'il parle de l'épidémie de dysenterie qui touche l'armée royale lors du siège d'Arras en septembre 1414¹⁰³. « *Et si sachez que tous ceux qui devant Arras avaient été, ou la plus grande partie, quand ils venaient, étaient si décharnés, si pâles, si empirés qu'il semblait qu'ils eussent été en prison 6 ou 8 mois au pain et à l'eau, et n'en apportèrent que péché, et en mourut plus de onze milles quand ils vinrent à leur aise.* »¹⁰⁴ C'est le terme péché qui permet ici de comprendre que Dieu les frappe de maladie. Pour le bourgeois ce sont des victimes toutes désignées puisque ce sont à la fois des gens d'armes et des Orléanistes. Il faut tout de même prendre des précautions sur le nombre de morts, car ils représentent tout ce qu'il déteste. En outre, il ne mentionne pas si les Parisiens

⁹⁸ DOUSSET Jean-Claude, *Histoire des médicaments. Des origines à nos jours*, Paris, Payot, 1985, p. 82.

⁹⁹ Pour les médiévaux, les maladies sont transportées par l'air, appelées également miasme. BERCHE Patrick, *Une histoire des microbes*, Londres, John Libbey Eurotext, 2007, p. 34.

¹⁰⁰ BEAUNE Colette (éd.), *op. cit.*, p. 75.

¹⁰¹ Surnommée la toux des cent jours dans certains pays, la coqueluche est une maladie respiratoire longue et éprouvante pour les infectés. « Coqueluche », dans *L'institut Pasteur*, <https://www.pasteur.fr/fr/centre-medical/fiches-maladies/coqueluche> (Consulté le 19 juillet 2021).

¹⁰² BEAUNE Colette (éd.), *op. cit.*, p. 75.

¹⁰³ Après avoir maté la révolte des Cabochiens, et le retour en grâce du parti d'Orléans en 1413, les armées royales mettent le siège autour d'Arras à l'encontre de la garnison bourguignonne. Il en découlera une trêve appelée Paix d'Arras qui volera en éclat avec la non-participation des Bourguignons à Azincourt en 1415 et l'assassinat de Jean-sans-Peur en 1419.

¹⁰⁴ BEAUNE Colette (éd.), *op. cit.*, p. 81.

sont également touchés. La maladie qui les frappe ne peut donc être qu'un châtement divin pour lui.

En ce qui concerne les sept autres épisodes d'épidémies, le bourgeois ne mentionne ou ne sous-entend rien au sujet d'une potentielle punition divine. Néanmoins, il est à noter qu'en 1418, la peste bubonique s'abat sur Paris après la révolte des Cabochiens. Selon Beaune, le bourgeois ne fait pas passer l'épidémie comme un châtement divin parce que cela signifierait que Dieu punit les cabochards et donc, prend parti pour les Orléanistes.¹⁰⁵ Cette interprétation part du postulat que le bourgeois considère bel et bien les épidémies comme un châtement divin. Or cela va à l'encontre des données ci-dessus. Le graphique montre que le bourgeois ne mentionne un châtement divin que dans 22% des cas, soit deux cas sur neuf. Ce qui est trop peu pour établir un lien entre épidémies et punitions divines.

À partir des années 20, il n'y a plus aucune origine surnaturelle pour les épidémies. En juin 1422, le bourgeois explique que l'été est si éprouvant que la chaleur a provoqué une épidémie de vérole¹⁰⁶ chez les enfants. Ces derniers sont si durement touchés qu'on ne les reconnaissait plus et les plus fragiles en mourraient. Il ajoute également que certains hommes en étaient également malades, en particulier les Anglais, et que ce serait une des raisons de la mort d'Henri V.¹⁰⁷ Il ne fait d'ailleurs aucune mention de Fortune à son sujet alors que cela aurait été de circonstance. De septembre à novembre 1427, une épidémie appelée Dando s'abat sur la ville. Il s'agirait d'une sorte de grippe ou de rhume avec des symptômes de fièvre¹⁰⁸, mais non mortelle.

Au début des années 30, deux épidémies vont se succéder à Paris. La première en novembre 1432 est très brièvement mentionnée par le bourgeois comme très mortelle pour les jeunes gens et les petits enfants. Il est un peu plus explicite en ce qui concerne l'épidémie de peste bubonique qui tombe entre août et septembre 1433. Là aussi les enfants en sont les principales victimes et cela entraîne une absence de renouvellement démographique. Néanmoins, le sujet

¹⁰⁵ *IBID.*, p. 133.

¹⁰⁶ La petite vérole (variolo) est une maladie infectieuse qui provoque une éruption de pustules sur le visage et le corps. Au XV^e siècle, elle est considérée comme une maladie des enfants et des adolescents de gravité intermédiaire. Ceux qui survivaient étaient immunisés, mais en gardaient des séquelles disgracieuses. CHASTEL Claude, *Histoire des virus. De la variolo au sida*, Paris, Boubée, 1992, p. 134-135.

¹⁰⁷ De nombreuses rumeurs ont couru sur l'origine de sa mort. Outre le poison, la grande vérole (syphilis) et la petite vérole font partie des plus populaires. BEAUNE Colette (éd.), *op. cit.*, p. 190.

¹⁰⁸ « Dando » dans *Centre national de Ressources Textuelles et Lexicales*, <https://www.cnrtl.fr/definition/dmf/dando> (Consulté le 20 juillet 2021).

ne le passionne guère, car il ne s'étend pas. À peine glisse-t-il l'information entre deux lignes sur le prix du blé et l'arrivée de Philippe le Bon à Paris.

Les deux dernières épidémies ont lieu respectivement en août 1438 et 1445. Dans le premier cas, le bourgeois mentionne simplement que la maladie a touché Marie de France, la sœur de Charles VII lors d'une visite au Palais. Les médecins qui embaumèrent le corps furent également touchés et succombèrent peu après. Il ne donne aucune information sur d'éventuelles victimes en ville. Par opposition, celle de 1445 semble bien plus l'émouvoir. Une nouvelle épidémie de vérole frappe les enfants et il avance le chiffre de six mille malades. Si beaucoup succombèrent, il ajoute également que plusieurs hommes et femmes de tout âge ont été touchés.

S'il ne fait aucun doute que Dieu est derrière les épidémies de 1414 et 1418 pour le bourgeois, son absence dans celles qui s'abattent sur la ville ultérieurement est difficilement explicable. Cette différence de traitement pourrait être attribuée à une forme de lassitude à partir de 1420. Témoins d'une perte d'intérêt pour ce sujet, les descriptions deviennent de plus en plus lapidaires au fur et à mesure des années. Les épidémies des années 20 et 30 durent entre un et deux mois à l'exception des deux dernières s'étalant sur quatre mois. Les mentions des morts deviennent également de plus en plus laconiques au fil du temps. Une interprétation simpliste voudrait que, l'âge aidant, le bourgeois soit de plus en plus désabusé par les épidémies qui se succèdent. Or, la comparaison avec la ligne du temps montre que c'est justement entre les années 20 et 40 qu'il y a le plus de mentions impliquant un châtement divin. Il n'est donc pas pertinent d'établir de corrélation entre âge et lassitude.

La foudre et les orages

La seconde mention distincte a lieu le 10 août 1417 « *Item, ce jour de la Saint-Laurent, tonna et esparti le plus terriblement et le plus longuement qu'on eût vu d'âge d'homme, et plut à la value, car cette tempête dura plus de quatre heures sans cesser. Ainsi, était le monde en doute de la guerre Notre Seigneur et de celle de l'ennemi.* »¹⁰⁹ Selon Beaune, le bourgeois fait ici l'amalgame entre la guerre livrée par Dieu à Satan et celle du roi contre son ennemi. À partir de 1417 jusqu'à 1435, les printemps et les étés sont particulièrement chauds en Europe occidentale¹¹⁰ et par conséquent les orages plus fréquents. Néanmoins, cette embellie ne se ressent pas trop en France, car les ravages de la guerre empêchent les populations de bénéficier des récoltes.¹¹¹ La ville de Pontoise a été prise par les Anglais quelques semaines plus tôt et les

¹⁰⁹ *IBID.*, p. 147.

¹¹⁰ LE ROY LADURIE Emmanuel et SECHET Guillaume, *op. cit.*, p. 115.

¹¹¹ *IBID.* p. 116.

armées d'Henri V pillent les faubourgs de la capitale avant de passer à côté. Il est difficile ici de deviner qui est l'ennemi du roi pour le bourgeois : les Armagnacs ou les Anglais. Cependant, même s'il ne dit pas que Dieu est derrière le tonnerre et que sa colère gronde, rien ne permet de mettre en doute cette interprétation.

Il s'agit également de la seule mention d'un orage explicitement liée à Dieu. Les cinq autres mentions sont plus sous-entendues, mais peuvent être intégrées à une implication divine. En août 1409 tout d'abord, lorsque la foudre frappe une image de Notre Dame dans le couvent de Saint-Lazare et touche également deux personnes. L'une deviendra folle et l'autre aura juste ses vêtements brûlés.¹¹² En juin 1432, où la foudre touche le clocher de Vitry et fait s'effondrer la voûte, tuant au passage cinq personnes venues écouter les vêpres du jour.¹¹³ En mars 1444, la foudre frappe si fort l'église de Saint-Martin-des-Champs qu'il y en a au moins pour 300 écus de réparations. S'il n'y a pas de victimes dans ce cas-ci, il mentionne tout de même que l'éclair frappe lorsqu'ils chantent *Lectare Jérusalem* et abat la croix et le cochet.¹¹⁴ En mai 1445, la foudre s'abat sur Notre-Dame-de-Liesse et tue quatre hommes qui s'y étaient réfugiés. Cela affola la trentaine d'autre et souleva les carreaux et les barreaux du pavement.¹¹⁵ Enfin, le 30 mai 1445, un éclair pulvérise le toit du clocher des Augustins et détruit le bras du crucifix sur l'autel.¹¹⁶ À chaque fois, soit la foudre frappe des symboles saints comme la croix ou l'image de Notre Dame, soit cela touche les personnes qui s'y étaient réfugiées.

Dans chacun des cas ci-dessus, la foudre frappe soit un symbole sacré comme la croix ou l'image de la Vierge, soit elle frappe des personnes qui s'étaient réfugiées dans l'église. Cette action peut être attribuée à Dieu ou au contraire à Satan, car l'église est censée assurer la protection des fidèles¹¹⁷. Or, ici ce n'est pas le cas. Ce n'est pas un hasard si la foudre a la plus grande connotation divine parmi les calamités qui s'abattent sur Paris. Elle est utilisée à de nombreuses reprises dans les *exempla*¹¹⁸ comme punition divine.¹¹⁹

¹¹² BEAUNE Colette (éd.), *op. cit.*, p. 33.

¹¹³ *IBID.*, p. 317.

¹¹⁴ *IBID.*, p. 417.

¹¹⁵ *IBID.*, p. 424.

¹¹⁶ *IBID.*, p. 444.

¹¹⁷ DELUMEAU Jean, *Rassurer et protéger. Le sentiment de sécurité dans l'Occident d'autrefois*, Paris, Fayard, 1989, p. 43.

¹¹⁸ L'exemplum est un récit, une historiette ou une fable donnée comme véridique et destinée à être insérée dans un discours, en général un sermon, pour convaincre un auditoire par une leçon salutaire qui a valeur d'exemple. BERLIOZ Jacques, « Exempla », *Dictionnaire des Lettres françaises. Le Moyen Âge*, Paris, Fayard, 1992, p. 437-438.

¹¹⁹ BERLIOZ Jacques, « La foudre au Moyen Âge », dans BENNASSAR Bartolomé (éd.), *Les catastrophes naturelles dans l'Europe médiévale et moderne*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 1996, p. 165.

Le froid et le gel

Les deux mentions explicites suivantes concernent les deux épisodes de froid qui s'abattent sur la ville en 1423 et en 1430. Le premier s'installe à partir du 21 décembre : « [...] *De la Saint-Rémi jusqu' environ la Saint-Thomas l'apôtre*¹²⁰, *faisait si très doux temps, que la violette jaune était aussi commune comme elle a été aucune fois en mars, ni ne gela point en celui temps, et disait chacun qu'hiver était tout passé ; mais Dieu qui ordonne, et nous devisons, commença à faire geler à la Saint-Thomas, et gela de plus en plus fort, et dura jusqu'à la Chandeleur sans cesser.* »¹²¹ Dans cet extrait le bourgeois explique qu'il a fait si doux entre le 9 octobre et le 21 décembre que les gens disaient que l'hiver était fini. Or pour lui, c'est mal connaître Dieu et ses plans puisqu'en réalité à partir de ce moment-là il va geler jusqu'à la Chandeleur. Le bourgeois prend un ton moqueur vis-à-vis de ses concitoyens et utilise ici l'expression « *l'homme propose, Dieu dispose* ». Cette expression est apparue au XV^e siècle et se baserait sur la Bible lorsque Dieu intervient à deux reprises lors des pérégrinations de Paul, Thimoté et Silas.¹²² Sans vouloir rentrer dans le domaine de la linguistique, cette expression est contemporaine au bourgeois. Est-ce lui qui l'a inventé et diffusé ou bien est-il la source la plus ancienne qui la mentionne ? Dans tous les cas, l'expression ici est à prendre au sens figuré lorsque des imprévus bouleversent les plans des hommes, car cela ne plaît pas à Dieu. Le bourgeois montre ici que la providence reste supérieure aux calculs humains. Le second épisode de froid a lieu entre le 12^e et 13^e jour de mai 1430 : « *Item en cette année [...] gelèrent en même temps toutes les vignes, qui étaient les plus belles [...] Ainsi plut à Dieu qu'il advienne pour nous donner exemple qu'en ce monde (il n'y) a rien de sûr, comme il apparait de jour en jour.* »¹²³ Comme précédemment, le bourgeois donne le dernier mot à la providence. Cette période correspond aux dernières gelées du printemps baptisées saints de glaces et elle est connue depuis le haut Moyen Âge¹²⁴. Le bourgeois reprend ici le registre du Dieu tourmenteur qui agit selon son bon vouloir en dépit des attentes des hommes. Le ton général du paragraphe est assez pessimiste et son champ lexical peut être rapproché au paragraphe sur l'épidémie de 1414.

La dernière mention se situe aux alentours de Pâques 1434 après un hiver extrêmement rigoureux où il gela pendant plus de 30 jours. « *Et aucuns des clerks de Paris qui étaient enflés de science affirmèrent que pour plus, mais Dieu qui sait tout fit autrement [...], car oncques*

¹²⁰ Du 9 octobre au 21 décembre.

¹²¹ BEAUNE Colette (éd.), *op. cit.*, p. 207.

¹²² « L'homme propose, Dieu dispose » dans *Expressions française*, <https://www.expressions-francaises.fr/53-uncategorised/2624-l-homme-propose-et-dieu-dispose.html> (Consulté le 24 juillet 2021).

¹²³ BEAUNE Colette (éd.), *op. cit.*, p. 276-277.

¹²⁴ GALTIER Charles, *Météorologie populaire dans la France ancienne*, Loire, Editions Horvath, 1984, p. 114.

*ne plut tout le mois de mars [...] »*¹²⁵. Il s'agit ici du seul épisode de sécheresse assimilé à la providence sur les neuf que compte le manuscrit. Comme lors des deux épisodes de froid vu ci-dessus, les pseudo calculs humains ne peuvent prédire les intentions de Dieu. Contrairement aux paragraphes précédents, le ton est moins fataliste et Dieu ne prend plus le rôle de tourmenteur. Il est plutôt moqueur à l'encontre de ses condisciples qui s'essaient à la divination via l'astrologie. À l'inverse de la sorcellerie, la magie est considérée depuis le haut Moyen Âge comme une discipline réservée à une élite intellectuelle, éclairée et savante. Il s'agit surtout des arts divinatoires comme l'astrologie et la chiromancie.¹²⁶ Ici, le commentaire montre bien le scepticisme de l'Église vis-à-vis de cette pratique.

Les pluies et crues

Outre les épidémies et les orages vus précédemment, il existe une dernière catégorie de calamité où le bourgeois sous-entend une implication divine : les pluies et inondations. Quatre mentions sur les quatorze que compte le manuscrit font référence à cela, même si ce n'est pas écrit explicitement. La première a lieu durant l'été 1423 et précède l'épisode de gel à la Saint-Thomas vu précédemment. Dans l'item 393, le bourgeois explique qu'à la suite de la nomination de l'évêque de Vienne comme évêque de Paris fin septembre, ce dernier fit faire quarante jours de procession : « *que Dieu par sa grâce veuille mettre la paix en la chrétienté et apaiser le temps qui était trop contraire pour les semailles, car il faut bien quatre mois tout entier ou plus qu'onques ne cessa de pleuvoir de jour ou de nuit* »¹²⁷. La procession est donc un moyen utilisé par l'Église pour adoucir le temps et – une fois n'est pas coutume – cela a fonctionné. Comme vu précédemment, il a fait si doux durant cet automne que les Parisiens pensaient que l'hiver était passé, avant que Dieu ne se rappelle à leur bon souvenir.¹²⁸ Il ne dit cependant pas s'il considère que Dieu est responsable, mais la symbolique des quarante jours le laisse supposer.

¹²⁵ BEAUNE Colette (éd.), *op. cit.*, p. 331

¹²⁶ La chiromancie est l'art de divination par les lignes de la main. DUMOULIN Aurélie, « La sorcellerie : de l'erreur à la faute à la fin du Moyen Âge (XIV^e–XV^e siècles). Ambivalence d'un phénomène littéraire et de société », dans *Questes*, n° 30, octobre 2015, p. 95.

¹²⁷ BEAUNE Colette (éd.), *op. cit.*, p. 207.

¹²⁸ Voir page 29.

La seconde mention a lieu durant la nuit de la Saint Jean¹²⁹ pendant que le peuple dansait autour des feux. Il écrit qu'il avait tellement plu cette nuit-là que la rivière¹³⁰ déborda et éteignit les buchers. Les Parisiens se hâtèrent ensuite de prendre quelques bûches pour les brûler sous la croix Place de la Grève. Or, la crue fut telle qu'elle atteignit la place et transforma les rues de la ville en marais en moins d'une semaine. Le bourgeois explique ensuite que les quartiers restèrent inondés pendant dix à douze jours et qu'il fallut au moins quarante jours pour que la Seine redevienne navigable. Enfin, les récoltes cultivées en bordure d'eau furent toutes perdues et les autorités ordonnèrent une procession générale en l'honneur de Notre Dame.¹³¹ Comme précédemment, le bourgeois ne dit pas ouvertement que Dieu est derrière tout cela, mais le laisse suggérer par quelques symboles. Traditionnellement, c'est le roi qui allume le feu, mais Henri VI n'est âgé que de cinq ans et est resté à Londres. Il ne dit pas qui les a allumés, mais on peut supposer un maire ou un échevin. Les bûches de la Saint-Jean ont également des propriétés porte-bonheur, mais la météo les fait s'éteindre. En outre, on retrouve de nouveau la symbolique des quarante jours et la procession pour conjurer l'inondation. Pour finir, il n'écrit pas ce que pensent les gens de cette histoire comme dans d'autres circonstances. Il est donc difficile de déduire s'il voit un lien avec une punition divine, mais il ne prétend pas le contraire comme lors du présage avec les corbeaux¹³².

La mention suivante a lieu le jour de la Pentecôte, soit le 8 juin 1427. La Seine a débordé de son lit jusqu'à la place de la Grève pendant plusieurs jours et la température a drastiquement chuté. Pour conjurer cela, l'Université décide de faire comme à l'accoutumée, une procession. Le bourgeois y participe comme à son habitude et écrit à ce sujet : « [...] *chantant hymnes et louanges à Dieu notre sire, pour la pitié de la grande eau et pour la pitié de la froidure qu'il faisait [...]* »¹³³. Rien n'indique dans cet extrait que Dieu aurait joué un rôle dans la calamité selon le bourgeois. Néanmoins, c'est vers lui que se tournent les hommes pour conjurer le mauvais sort et pas Sainte Geneviève qui est complètement absente du récit. C'est pourtant elle qui est traditionnellement invoquée pour conjurer les catastrophes naturelles, or, le bourgeois ne la mentionne jamais. Dans le paragraphe suivant, le lecteur peut voir que l'objectif de la procession est atteint pour le bourgeois, car le même jour, il faisait « *si grand chaud que*

¹²⁹ A l'origine, il s'agit d'une fête païenne célébrant le solstice d'été en allumant des feux au croisement des routes. Elle fut christianisée et dédiée à Saint Jean-Baptiste durant le Haut Moyen Âge, mais les rituels sont restés ancrés dans la tradition populaire. COUSSEE Bernard., *La Saint-Jean. La canicule et les moissons*, Paris, Picard, 1987, p. 112.

¹³⁰ La rivière correspond ici à la Seine.

¹³¹ BEAUNE Colette (éd.), *op. cit.*, p. 224-225.

¹³² Voir page 25.

¹³³ BEAUNE Colette (éd.), *op. cit.*, p. 231.

merveille »¹³⁴. Le bourgeois voit donc dans le changement de température, la réponse de Dieu à la procession.

Enfin, la dernière mention a lieu entre le 10 et le 20 août 1432 lors du siège de Lagny par les troupes anglaises. Véritable épine dans le pied du régent Bedford, la ville est tenue par une garnison fidèle aux Armagnacs depuis quatre mois et menace continuellement l'approvisionnement de Paris.¹³⁵ Charles VII envoie une armée de secours et la bataille qui s'en suit voit la victoire des Français au grand ennui du bourgeois. Ce dernier écrit à ce sujet : « *et de malheur comme **Fortune**, quand elle commence à nuire, elle fait de mal en pis, car elle leur fut contraire en plusieurs manières, car entre le lundi et le mardi ensuivant, de nuit la **rivière de Marne se dériva** par telle manière qu'elle **crût** cette nuit de quatre pieds de haut.* »¹³⁶ C'est la seule mention de calamité imputée à Fortune dans l'ensemble de l'ouvrage. Il s'agit moins ici d'une catastrophe naturelle que d'une tentative de justification d'une telle défaite. Il invente une prétendue supériorité numérique armagnac qui se révèle fausse. Colette Beaune écrit qu'ils étaient plus ou moins dix mille Anglais face à onze mille Français et cette information est reprise par Monatte. Le bourgeois explique qu'il a plu pendant vingt-quatre jours durant le mois de juillet, ce qui aurait fait déborder la rivière et poussé les Anglais à rester dans leurs tentes durant la majorité du siège. Mais le jour de la bataille, il faisait si beau que les Anglais avaient du mal à supporter la chaleur dans leurs armures et c'est la tactique de Villandrando¹³⁷ qui serait à l'origine de la victoire¹³⁸. Cette défaite est mal vécue par les Parisiens qui ont la rancune tenace. Ce sont eux qui ont payé les préparatifs du siège¹³⁹ et la victoire Armagnac assure un accès aux écorcheurs pour piller le Bassin parisien en toute impunité. Le bourgeois impute ici la faute de Fortune et non pas celle de Dieu, car – comme vu précédemment – cela signifierait que Dieu a changé de camp. Ce qui est inconcevable pour lui, car le régent Bedford est encore le fer de lance de l'occupation anglaise.

¹³⁴ *IBID.*, p. 231.

¹³⁵ MONATTE Fernand, *Rodrigue de Villandrando. L'Oublié de la Guerre de Cent Ans (1388-1448)*, Paris, L'Harmattan, 2013, p. 146.

¹³⁶ BEAUNE Colette (éd.), *op. cit.*, p. 318.

¹³⁷ Rodrigue de Villandrando est un capitaine mercenaire espagnol à la tête d'une imposante compagnie d'écorcheurs au service du roi Charles VII. MONATTE Fernand, *op. cit.*, p. 21.

¹³⁸ MONATTE Fernand, *op. cit.*, p. 149-152.

¹³⁹ BEAUNE Colette (éd.), *op. cit.*, p. 318.

Une absence remarquée : les loups et les famines

« L'incursion massive des loups est considérée implicitement par l'auteur (un ecclésiastique) comme une punition divine, au même titre que les épidémies, les famines ou la guerre. »¹⁴⁰

Après analyse des différents passages, il apparaît que cette affirmation de Jacques Berlioz est à relativiser, voir contestable. Malgré son statut d'ecclésiastique, les résultats ci-dessus¹⁴¹ prouvent que le bourgeois n'était pas d'un naturel superstitieux. À peine deux mentions sur les neuf concernant les épidémies peuvent être assimilées à une implication divine. Quant aux épisodes de famines et les incursions de loups, leurs absences dans le tableau des catastrophes naturelles témoignent d'une autre interprétation.

En ce qui concerne les famines, aucun sous-entendu impliquant un châtement divin n'a été relevé au cours de nos recherches. Le bourgeois indique lui-même que la famine est surtout une conséquence de la guerre et du mauvais temps qui détruit les récoltes.¹⁴² Parfois les épisodes de disettes ou de famines ne sont que sous-entendus, voire carrément oubliés comme en 1408 ou en 1410.¹⁴³ Il n'y a donc pas eu de relevé systématique des mentions de disettes ou de famines, car aucune d'entre elles n'avait une implication surnaturelle pour lui.

Considéré depuis longtemps comme le premier ennemi de l'homme et le pire des animaux nuisibles¹⁴⁴, le loup s'est durablement installé en Occident au point de devenir un problème récurrent pour les différents états européens jusqu'au XVIII^e siècle.¹⁴⁵ Le bourgeois mentionne des attaques de loups à six reprises au sein de son journal. La dépopulation majeure vécue en France durant le XV^e siècle permet à ces animaux de s'établir massivement dans les forêts et les campagnes. En 1415, Charles VI signe même une ordonnance qui permet à « *toutes personnes, quelques états qu'elles soient, puissent prendre, tuer et chasser les loups et bêtes sauvages qui viendraient sur leurs terres.* »¹⁴⁶ Cela montre l'ampleur du problème posé par ces meutes qui n'hésitent pas à s'attaquer aux hommes.

¹⁴⁰ BERLIOZ Jacques, *op. cit.*, p. 29.

¹⁴¹ Voir page 23.

¹⁴² BEAUNE Colette (éd.), *op. cit.*, p. 171.

¹⁴³ BEAUNE Colette (éd.), *op. cit.*, p. 35.

¹⁴⁴ TRINQUIER Jean, « Vivre avec le loup dans les campagnes de l'Occident romain » dans GUIZARD-DUCHAMP (dir.), *Le loup en Europe du Moyen Âge à nos jours*, Valenciennes, Presses universitaires de Valenciennes, 2009, p. 7.

¹⁴⁵ MORICEAU Jean-Marc., « Le loup contre l'homme. Un bilan à l'échelle de la France (15^e-20^e siècle) », dans GOFFIN Benoît (éd.), *Ô loup ! De nos campagnes à nos imaginaires*, Musée royal de Mariemont, Morlanwelz, 2012, p. 31.

¹⁴⁶ MORICEAU Jean-Marc, *Histoire du méchant loup. 3000 attaques sur l'homme en France. XV^e-XX^e siècle*, Paris, Fayard, 2007, p. 92.

Néanmoins, il n'y a aucun terme précis dans le manuscrit pour signifier une implication divine dans les invasions de loups. En juillet 1421, des loups affamés déterrent des cadavres dans les villages et dans les champs. Le bourgeois insiste surtout sur la grande mortalité des hommes due à la famine à cause de la guerre. En 1423, il mentionne également leur arrivée en ville toutes les nuits sans sous-entendre une implication surnaturelle. Le 5 mai 1422, le bâtard de Vaurus est pendu à Meaux et le bourgeois justifie sa pendaison par la légende noire qu'il raconte à son sujet¹⁴⁷. Le bâtard de Vaurus aurait fait attacher une femme enceinte à un arbre aux pendus deux ans plus tôt et les loups se seraient repus d'elle et de son fœtus qu'ils auraient arraché de son ventre. Outre la distance qu'il faut prendre avec la véracité de ce récit non confirmé, on entre ici dans le fantasme du loup mangeur de chair humaine. Dans ce paragraphe, il ne fait mention de Fortune ou de Dieu que dans la complainte de la pauvre femme après avoir été trahi par le Bâtard.

À partir de 1438, toujours selon le bourgeois, les attaques sur les humains se multiplient. En novembre les loups passent par la rivière et mangent les chiens ainsi qu'un enfant sur la place aux chats. Neuf mois plus tard, en août 1439, les loups sont si enragés qu'ils étranglent et mangent quatorze personnes entre Montmartre et la porte Saint-Antoine. Le 16 décembre, ils mordent quatre femmes et transmettent la rage à dix-sept personnes. C'est la dernière mention d'une attaque de loups en ville. Un lecteur averti ne peut qu'être circonspect devant un tel accroissement du nombre de victimes. Que les meutes de loups affamés tuent un enfant isolé est probable, mais passé d'une à une vingtaine de victimes neuf mois plus tard est beaucoup plus invraisemblable. Le bourgeois a prouvé à de nombreuses reprises qu'il avait tendance à exagérer les événements dramatiques et Beaune interprète ici ces événements comme la diabolisation des loups à cause de leur multiplication. Le bourgeois ne parle ici ni de fautes ni de péchés comme il a pu le faire avec les autres calamités et rien n'indique qu'il les considère comme un châtement divin à l'encontre des hommes.

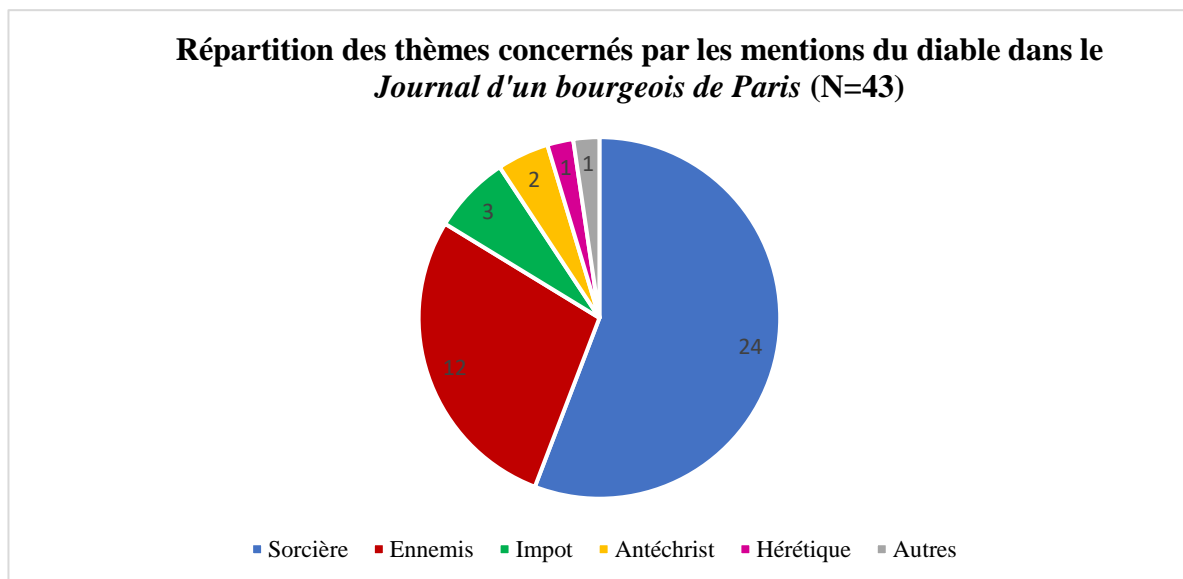
¹⁴⁷ BEAUNE Colette (éd.), *op. cit.*, p. 187.

Chapitre 3 : Incarnations diaboliques et sorcellerie

Lorsque le Diable prend corps

Le diable est dans l'ennemi

Dieu, Fortune et les saints ne sont pas les seules interventions surnaturelles émaillant le récit du bourgeois. Le diable intervient fréquemment dans les affaires des hommes et est associé à plusieurs grandes thématiques tout au long de l'œuvre.



Source : Données recueillies à partir de Beaune Colette (éd.), *Journal d'un bourgeois de Paris de 1405 à 1449*, 4^e éd, Paris, Librairie générale française, 2009.

Le graphique ci-dessus permet de déterminer sans équivoque que ce sont les sujets liés à la sorcellerie et à ses ennemis politiques qui sont les plus représentés lorsqu'il invoque le diable. La sorcellerie est son sujet de prédilection, car elle concerne 53% des mentions. En second lieu, les ennemis représentent 28% des interventions diaboliques. Ces ennemis varient en fonction du moment. Sur les douze mentions associées au diable, six d'entre elles concernent les Armagnacs jusqu'en 1429. Cela concerne principalement les soldats et les princes qui se livrent au pillage du Bassin parisien. Ainsi Bernard d'Armagnac devient un « *diable à forme d'homme* »¹⁴⁸, les Armagnacs sont plus « *acharnés à cruautés [...] qui pussent être fait par Diable ni par homme [...]* »¹⁴⁹ et les Gascons sont « *méchants, malheureux et maudits* »¹⁵⁰. Outre les Armagnacs, ce sont surtout les soldats qui sont visés par les accusations du bourgeois.

¹⁴⁸ BEAUNE Colette (éd.), *op. cit.*, p. 152.

¹⁴⁹ *IBID.*, p. 158.

¹⁵⁰ *IBID.*, p. 251.

En 1444, il parle d'un groupe de routiers installés autour de Paris en ces termes : « *Tous membres d'antéchrist, car tous étaient larron, meurtrier, boute-feux, efforceurs de toutes femmes et leurs compagnies* ». ¹⁵¹ À ce moment du récit, les Armagnacs ne sont plus des ennemis pour le bourgeois puisque Charles VII s'est installé durablement sur le trône. Mais les routiers à son service sont toujours aussi mal vus puisqu'ils continuent de vivre sur le dos de la population.

Chose étonnante, les mentions liant les Anglais au diable sont peu présentes dans l'ouvrage. Il faut attendre 1436, soit un an après le traité d'Arras pour avoir un unique lien entre eux lorsqu'une troupe anglaise met le feu autour de Pontoise. En plus d'incendier les récoltes et les maisons, ils pillent tout ce qu'ils trouvent et font des prisonniers pour des rançons. « *Et toute cette maléfique et diabolique guerre soutenait et maintenait trois évêques.* » ¹⁵² Il s'agit ici de l'évêque de Thérouanne, Louis de Luxembourg ¹⁵³, l'évêque de Beauvais Pierre Cauchon ¹⁵⁴ et l'évêque de Paris, Jacques du Chatelier. Tous sont de fervents supporters du parti anglais et sont chargés de gouverner Paris au nom d'Henri VI. Le fait que des hommes de Dieu poussent à la guerre au lieu d'œuvrer pour la paix est un élément déterminant pour le bourgeois d'y voir une intervention diabolique.

Outre la guerre et les soldats, le diable se manifeste dans d'autres circonstances comme respectivement en 1413 et en 1418. Lorsque l'Université prend peur et se retourne contre les Cabochiens, il y voit une intervention du diable. ¹⁵⁵ En 1418, les massacres organisés à l'encontre des Armagnacs lors de la prise de Paris le choquent tellement qu'il se sent obligé de les décrire sous forme d'allégorie. Ire, Convoitise, Vengeance, Enragerie, Discorde, Occision et Larcins deviennent les sujets de ses chroniques, car il est incapable de justifier la sauvagerie des partisans Bourguignons qui se comportent de pire manière que ces diables d'Armagnacs. ¹⁵⁶

¹⁵¹ *IBID.*, p. 420.

¹⁵² *IBID.*, p. 345.

¹⁵³ Louis de Luxembourg est le frère du duc Jean de Luxembourg qui vendit Jeanne d'Arc à Pierre Cauchon. Il est le second homme le plus puissant de l'occupation anglaise après le duc de Bedford à qui il maria sa nièce. *IBID.*, p. 345.

¹⁵⁴ Pierre Cauchon est un fidèle d'Henri V depuis 1422. C'est lui l'accusateur lors du procès de Jeanne d'Arc pour hérésie et le responsable de sa condamnation. Il fuira en Angleterre après la reprise de Paris par Richemont en 1436 et servira d'intermédiaire dans les tentatives de négociations entre Henri VI et Charles VII. BOUZY Olivier, « CAUCHON Pierre (v. 1371-1442) », dans CONTAMINE Philippe, BOUZY Olivier et HELARY Xavier, *op. cit.*, p. 599-602.

¹⁵⁵ BEAUNE Colette (éd.), *op. cit.*, p. 62.

¹⁵⁶ *IBID.*, p. 156.

Le diable est dans la taille

Au Moyen Âge, la taille est un impôt direct prélevé par le souverain pour financer ses guerres. Cet impôt est un des plus impopulaires, car il pèse principalement sur les classes laborieuses. En effet, les nobles, le clergé et les grands bourgeois des villes en étaient exemptés. Ce faisant, ce sont les populations les plus fragiles qui devaient soutenir le gros de la fiscalité. Même s'il est membre du clergé, et par conséquent exempté, le bourgeois est farouchement opposé à la taille, comme il le montre à trois reprises.

Le 2 février 1421, il écrit : « *Item, en ce temps, à la Chandeleur, pour conforter pauvres gens, furent remis sus les **enfants de l'ennemi d'enfer**, c'est à savoir, impositions, quatrièmes, et maltôtes, et en furent gouverneurs gens oiseurs qui ne savaient, mais de quoi vivre [...]* »¹⁵⁷ La remarque est brève, mais sans équivoque. C'est la première mention dans laquelle il associe le diable à l'impôt. Sous l'appellation enfants du diable, sont nommés les percepteurs et par extension l'aristocratie qui les dirige. Sa verve à leur égard est vive puisqu'il les décrit comme des gens oisifs qui vivent sur le dos des honnêtes gens. Il est néanmoins de bon compte de rappeler que sa haine de l'aristocratie concerne surtout ceux du camp Armagnac. Cependant, les aristocrates bourguignons, ne sont pas exempts de tout reproche pour le bourgeois. Cette allergie à l'impôt serait d'origine bourguignonne pour Beaune et elle était partagée par un grand nombre de médiévaux. Il faut attendre 1439 pour que Charles VII parvienne à faire accepter l'idée d'un impôt permanent pour entretenir l'armée.

La seconde mention a lieu quelques mois plus tard en novembre : « *Item, en ce temps, toute malheureuseté était à Paris par **lui** qui faisait payer à tout homme qui n'avait point de puissance selon sa qualité [...] pour faire cette **méchante monnaie** devant dite.* »¹⁵⁸ Moins explicite, c'est le terme **méchante monnaie** qui confirme ce qu'il disait dans le paragraphe précédent. Pour le bourgeois, méchant signifie moralement condamnable. Le **lui** fait référence à Philippe de Morvilliers, le président du Parlement de Paris, pro bourguignon notoire et principal artisan du traité de Troyes qui offre la couronne de France à Henri V. Même lorsqu'il s'agit d'un impôt décidé par les gens de son propre camp politique, le bourgeois ne peut viscéralement pas l'accepter. D'autant plus que le prélèvement se fait à la tête du client. Ceux qui ne pouvaient payer devaient vendre leurs biens ou renoncer à leurs héritages.

¹⁵⁷ BEAUNE Colette (éd.), *op. cit.*, p. 166.

¹⁵⁸ *IBID.*, p. 175.

Toutefois, c'est bel et bien l'impôt qui est assimilé au diable, mais pas les officiers chargés de le percevoir. C'est particulièrement explicite dans la dernière mention en décembre 1439 : « [...] *on avait tantôt après sergent en garnison qui moult grevaient le pauvre commun, car quand ils étaient dedans les maisons, il les convenait gouverner de grands dépends, car c'étaient les valets du diable, ils faisaient du mal trop plus qu'on ne leur commandait* ». ¹⁵⁹ Cet extrait correspond au moment où les hommes d'Arthur de Richmont ¹⁶⁰ sont en garnison chez l'habitant à Paris. Charles VII avait décrété de nouveaux impôts au printemps pour payer son armée, mais l'argent tardait à venir et les hommes de Richemont se comportaient en soudard dans les maisons. La mise en garnison chez les habitants est très impopulaire en ville, car le coût est directement supporté par les Parisiens. ¹⁶¹ Non seulement ils doivent payer pour nourrir des soldats qui mangent beaucoup plus qu'eux, mais en plus ils doivent supporter leur présence permanente. Dans cet extrait, le diable est assimilé à Richemont qui vient percevoir les taxes, car c'est le seul moyen pour lui de garder un semblant de contrôle sur son armée. Ce sont les trois seules mentions d'un lien entre le diable et l'impôt.

Hérésie et sorcellerie : un amalgame

La criminalisation de la sorcellerie du XV^e siècle

Avant toute chose, il convient de faire la distinction entre magie et sorcellerie, car ces termes sont souvent amalgamés par les auteurs médiévaux. La magie est considérée depuis le haut Moyen Âge comme une discipline réservée à une élite intellectuelle, éclairée et savante. Il s'agit surtout des arts divinatoires comme l'astrologie et la chiromancie. ¹⁶² Une des pratiques divinatoires les plus courantes chez les médiévaux est d'ouvrir la bible à une page aléatoire et en tirer d'obscur conclusions. ¹⁶³ Par opposition, la sorcellerie est un ensemble de pratiques magiques suspectes et criminalisées sous l'égide du diable. Elle est assimilée aux gens du commun, aux pauvres, et aux illettrés enclins aux superstitions païennes. ¹⁶⁴

¹⁵⁹ BEAUNE Colette (éd.), *op. cit.*, p. 391.

¹⁶⁰ Frère de Jean V de Bretagne, Richemont est autorisé à combattre pour Charles VII après que Jean a signé le traité de Troyes. Cela permet au duché de Bretagne de garder une certaine entente avec tous les partis. Il devient duc de Bretagne à la fin de sa vie en 1457. HELARY Xavier, « Richemont Arthur de Bretagne, comte de (1393-1458) », dans CONTAMINE Philippe, BOUZY Olivier, HELARY Xavier, *op. cit.*, p. 955-956.

¹⁶¹ BEAUNE Colette (éd.), *op. cit.*, p. 391.

¹⁶² DUMOULIN Aurélie, « La sorcellerie : de l'erreur à la faute à la fin du Moyen Âge (XIV^e-XV^e siècles). Ambivalence d'un phénomène littéraire et de société », dans *op. cit.*, p. 95.

¹⁶³ BEAUNE Colette (éd.), *op. cit.*, p. 356.

¹⁶⁴ BOUDET Jean-Patrice, « La genèse médiévale de la chasse aux sorcières », dans NABERT Nathalie (éd.), *Le mal et le diable. Leurs figures à la fin du Moyen âge*, Paris, Beauchesne, 1996, p. 39.

Mais sorcellerie n'a pas toujours rimé avec sabbats, bûchers et inquisition. Au contraire, cette vision est symptomatique des dramatiques chasses aux sorcières qui se déroulent durant les Temps modernes. Durant le Haut Moyen Âge, il était accepté que les hommes et les femmes possèdent des pouvoirs surnaturels. Les autorités étaient relativement tolérantes à l'égard de la sorcellerie et les peines restaient sans conséquence majeure pour les accusés.¹⁶⁵ Incantations et charmes sont des pratiques courantes, particulièrement chez les guérisseurs qui n'étaient pas des érudits sortants d'universités.¹⁶⁶ Par la suite, la conception évolue et la sorcellerie devient une sorte d'illusion diabolique. À partir du Moyen Âge central, la sorcellerie tenait plus de l'ordre de la faute que du crime et les bûchers concernaient surtout les hérétiques qui refusaient de se rétracter tels que les Vaudois ou les Cathares. Au X^e siècle, le *canon episcopi* de Reginon de Prüm considère que la sorcellerie était une illusion orchestrée par le diable qui pouvait corrompre les sens ou posséder un corps.¹⁶⁷ La sorcière y était vue comme une victime du diable et les autorités ecclésiastiques étaient septiques à l'idée de leurs prétendus pouvoirs.¹⁶⁸ Dans le *Manuel de l'Inquisiteur*, Bernard Gui ne trie pas les différentes catégories de sorcelleries comme la divination ou l'invocation de démons. Ce sont surtout les hérétiques qui sont dans le viseur du dominicain français.¹⁶⁹ À partir du XV^e siècle, la doctrine démonologique apparaît dans le but d'identifier les pratiquants des arcanes obscurs.¹⁷⁰ Les sorcières ne deviennent plus seulement des personnes malveillantes et isolées qui jettent des charmes sur leurs voisins. Elles se regroupent en cercles appelés sabbats¹⁷¹ et travaillent à la ruine de la société au nom du diable, leur patron.¹⁷² Ces caractéristiques deviennent communes dans les différents procès où les aveux sont souvent arrachés par la torture. Derrière l'accusation de sorcellerie se cache souvent une accumulation de méfaits assez vastes, directement ou indirectement liés, allant de la destruction de récoltes à l'homicide en passant par l'empoisonnement et le commerce de cadavres.¹⁷³ L'aspect sexuel joue également un rôle important dans l'accusation de sorcellerie.

¹⁶⁵ DUMOULIN Aurélie, *op. cit.*, p. 96.

¹⁶⁶ KIECKHEFER Richard, « Magie et sorcellerie en Europe au Moyen Âge », dans MUCHEMBLED Robert (éd.), *Magie et sorcellerie en Europe du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Armand Colin, 1994, p. 21.

¹⁶⁷ REGINON DE PRÛM et HARTMANN Wilfried, *Das Sendhandbuch des Regino von Prüm*, Tome II, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 2004, p. 420–423.

¹⁶⁸ DUMOULIN Aurélie, *op. cit.*, p. 96.

¹⁶⁹ BERNARD GUI, MOLLAT Guillaume et DRIOUX Georges, *Manuel de l'inquisiteur [1926]*, Paris, Les Belles Lettres, 2007, p. 20-23.

¹⁷⁰ MUCHEMBLED Robert (éd.), *op. cit.*, p. 9.

¹⁷¹ LEVACK Brian, *La grande chasse aux sorcières*, Paris, Seyssel, 1991, p. 20.

¹⁷² KIECKHEFER Richard, « Magie et sorcellerie en Europe au Moyen Âge », dans MUCHEMBLED Robert (éd.), *op. cit.*, p. 33.

¹⁷³ GELLY-PERBELLINI Maxime, « “ Réputée estre grande sorcière et mauvaise femme ” Enquête sur le crime de sorcellerie dans le royaume de France (XIV^e -XV^e s.) », dans *Conference. Witches at Stake. Legacies of a Cultural Icon*, Baltimore, Johns Hopkins University, 2019, p. 4.

Les prétendues orgies démoniaques avec Satan au clair de lune nourrissent les fantasmes des populations à l'égard des femmes non mariées. La vision biblique de la femme facilement influençable comme instrument du diable est profondément ancrée dans les esprits.¹⁷⁴ Le monde chrétien est en proie à de grands bouleversements et la société cherche donc des boucs émissaires pour conjurer le mal qui s'abat sur la chrétienté. Les juifs, les sorciers, les hérétiques et autres minorités deviennent responsables des malheurs du monde en Europe.¹⁷⁵

L'amalgame

Si hérésie et sorcellerie sont amalgamées, c'est parce qu'il existe à l'époque de puissants stéréotypes concernant les rituels impies. Au XIII^e siècle, les Cathares étaient accusés d'organiser des orgies nocturnes avec le diable.¹⁷⁶ Si à l'origine, le terme vauderie était appliqué aux disciples de Pierre Vaudès¹⁷⁷, il devient par la suite un synonyme d'hérésie en général puis de sorcellerie¹⁷⁸. Les secrets entourant les rituels agitaient la société et les participants devenaient de dangereux ennemis de la chrétienté.

Selon le glossaire présent dans l'édition critique utilisée, il existe cinq mentions d'hérétiques dans le manuscrit qui correspondent aux paragraphes 194, 441, 502, 548 et 578. En réalité, le terme hérétique n'apparaît que dans les trois premiers paragraphes. Dans les deux derniers, le bourgeois désigne respectivement Péronne la Bretonne et Jeanne lors de leurs exécutions, sans toutefois les nommer spécifiquement **hérétiques**. Dans le paragraphe 194, le bourgeois utilise le mot hérétique comme échelle de valeurs de la méchanceté à l'encontre des capitaines Armagnacs. Il les désigne comme pires que des **Sarrasins, personnes schismatiques**¹⁷⁹ et **hérétiques contre la fois**. Le bourgeois semble voir dans l'hérésie, un des pires outrages que l'on puisse faire aux hommes.

L'hérésie et la sorcellerie sont assimilées dans l'esprit des contemporains du XV^e siècle. Le bourgeois illustre parfaitement cet état d'esprit et le mentionne clairement à deux reprises. La première a lieu le 16 décembre 1426 : « *fut faite procession générale à Sainte-Magloire [encontre] aucuns **hérétiques** qui avaient erré **contre notre fois** [...] de leurs **invocations** et de*

¹⁷⁴ DUMOULIN Aurélie, *op. cit.*, p. 103-104.

¹⁷⁵ BECHTEL Guy, *La sorcière et l'Occident. La destruction de la sorcellerie en Europe des origines aux grands bûchers*, Paris, Plon, 1997, p. 62-67.

¹⁷⁶ VIALLET Ludovic, *Sorcières ! La grande chasse*, Paris, Armand Colin, 2013, p. 64.

¹⁷⁷ L'hérésie vaudoise apparaît aux environs de Lyon en 1170 sous l'impulsion du marchand Pierre Vaudès. Les Vaudois prôchent un idéal de pauvreté à l'encontre des dérives supposées de la papauté. Les Vaudois sont déclarés hérétiques lors du Concile de Latran en 1215. Ils seront persécutés pendant les siècles qui suivent. TOURN Georges, *Pierre Valdo et les Vaudois*, Lyon, Éditions Olivétan, 2010, p. 128.

¹⁷⁸ BECHTEL Guy, *op. cit.*, p. 64.

¹⁷⁹ Apostat.

*ce qui fut fait, c'est à savoir, par maître Guillaume l'Amy, maître Angle du Temple et plusieurs autres [...] »*¹⁸⁰ Si ici le mot sorcellerie n'est pas mentionné, il assimile tout de même l'hérésie à la pratique de la sorcellerie via le rituel d'invocation. L'hérétique invoquait-il le diable ? Nul ne peut le confirmer, mais le bourgeois semble le croire. L'hérétique en question serait, selon Beaune, Guillaume Vignier¹⁸¹. Le but de la procession est de purifier le domicile de Vignier, car c'était là que les hérétiques se retrouvaient.¹⁸²

Ensuite, c'est en avril 1429 que le thème de la sorcellerie arrive sur le devant de la scène avec l'arrivée de Frère Richard à Paris. Ce dernier est un prêcheur populaire qui parvient à toucher les masses en racontant son voyage à Jérusalem et en annonçant la venue de l'Antéchrist. Les Parisiens se débarrassent des objets condamnés dans les sermons et en particulier des racines de mandragore. Le bourgeois écrit à ce sujet : « [...] *Et en ce temps fit ardre plusieurs mandragores que maintes sottte [gens] gardaient en lieu repos, et avaient si grande foi en cette ordure que pour vrai ils croyaient fermement que tant comme ils l'avaient, mais qu'elle fût bien nettement en beaux drapeaux de soie ou de lin enveloppé, que jamais de leur vie ne seraient pauvre [...] »*¹⁸³. Les légendes entourant les propriétés magiques de la mandragore sont anciennes et existent depuis l'Antiquité.¹⁸⁴ C'est en partie liée aux propriétés narcotiques et hallucinogènes de la plante.¹⁸⁵ Les sorcières qui s'enduisaient le corps et les aisselles avec un onguent à base de mandragore étaient victimes d'hallucinations. La plante possède également des propriétés sédatives, car elle facilitait les accouchements et était utilisée comme anti-venin.¹⁸⁶ Enfin, la forme anthropomorphe des racines de la plante lorsqu'elles sont arrachées est une source de fantasme pour les médiévaux qui s'imaginaient entendre des hurlements qui rendaient fou.¹⁸⁷ La mythologie créée autour des sorcières est en partie liée à cela même s'il ne faut pas en faire une généralité et les propriétés de la plante étaient connues dans la littérature médicale dès le IX^e siècle. Ces superstitions sont vues d'un mauvais œil par

¹⁸⁰ BEAUNE Colette (éd.), *op. cit.*, p. 226.

¹⁸¹ SILVESTRE Laurence, « Les avatars de l'inquisiteur ou la fonction de juge ecclésiastique à la fin du Moyen Âge », dans *Médiévales. Langues, Textes, Histoire*, n° 61, 20 décembre 2011, p. 187-203, <https://journals.openedition.org/medievales/6562>, (consulté le 1 août 2021).

¹⁸² BEAUNE Colette (éd.), *op. cit.*, p. 226.

¹⁸³ *IBID.*, p. 256.

¹⁸⁴ XENOPHON, *Le Banquet. Apologie de Socrate*, Paris, Les Belles Lettres, 1961, p. 47.

¹⁸⁵ RÄTSCH Christian (dir.), *The Encyclopaedia of Psychoactive Substances*, Vermont, Park Street Press, 2005, p. 277-282.

¹⁸⁶ PETERS Edward, « Sorcerer and Witch », dans JOLLY, Karen Louise, RAUDVERE, Catharina (e.a.) (éd.). *Witchcraft and Magic in Europe. Tome 3: The Middle Ages*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 2002, p. 233-237.

¹⁸⁷ LE QUELLEC Jean-Loïc, « La mandragore : "celle qui expulse" », dans LIEUTAGHI Pierre, *Plantes, sociétés, savoirs, symboles. Matériaux pour une ethnobotanique européenne*, Salagon / Mane, Musée-conservatoire de Salagon / Les Alpes de lumière, 2004, p. 79-80.

le bourgeois qui ne cache pas son dédain. Il traite les Parisiens de sots parce qu'ils pensent que ces racines enveloppées de soie peuvent leur assurer la fortune. Cette croyance est fort ancrée dans l'imaginaire collectif, car il insiste avec les termes : *si grande foi et croyaient fermement*. L'appellation *ordure* avec laquelle il désigne la plante démontre la véhémence avec laquelle il s'oppose à ce genre de superstitions. Frère Richard exhorte les habitants à les jeter et le bourgeois termine son paragraphe avec une certaine acrimonie : « [les racines] *qu'elles les eussent faits moult riches au temps à venir, par le mauvais conseil d'aucunes vieilles femmes qui trop cuident savoir, quand elles se boutent en telles méchanceté, qui sont droites sorcelleries et hérésies.* »¹⁸⁸ Comme avec les gitans, ce sont les vieilles femmes qui sont assimilées aux savoirs ésotériques et à la méchanceté. Il confirme bel et bien que l'imbrication des termes sorcellerie et hérésie est acquise et qu'ils désignent plus généralement les serviteurs du diable, au même titre que les Armagnacs.

Il convient tout de même de rappeler que le monde ecclésiastique, essentiellement masculin, est particulièrement sensible à la misogynie de l'époque et que la sorcellerie pouvait être autant une affaire d'homme que de femme¹⁸⁹ comme l'illustre le cas de Guillaume Vignier. Contrairement aux deux précédents chapitres, le bourgeois illustre parfaitement le changement de paradigme qui s'est opéré au XV^e siècle. L'association hérésie-sorcellerie est clairement établie pour lui et il semble voir plus facilement des actes assimilés au diable plutôt qu'à Dieu.

Le prix de la Bonaventure : les clichés sur les Tziganes

Le 17 août 1427, un groupe de Tziganes entre à Paris et provoque une certaine agitation parmi la populace. Le bourgeois décrit leur arrivée sur l'équivalent de quatre paragraphes. Sur les trois premiers, il y décrit les légendes qui entourent les gitans et leur pays d'origine. Selon lui, ils seraient originaires d'Égypte et leur peuple serait devenu chrétien par l'intermédiaire des Byzantins. Ils auraient fui après la conquête de l'Égypte par les Sarazins et doivent faire pénitence parce que leur peuple s'est converti à l'Islam. Le pape leur aurait ainsi ordonné de faire un pèlerinage de sept ans comme expiation.¹⁹⁰ Le bourgeois reprend ici une vieille croyance populaire. Ces légendes sont des fables utilisées par les Bohémiens afin de traverser les frontières des pays chrétiens et de recevoir des aumônes.¹⁹¹ Ce sont des tribus originaires de

¹⁸⁸ BEAUNE Colette (éd.), *op. cit.*, p. 257.

¹⁸⁹ GELLY-PERBELLINI Maxime, « "Réputée estre grande sorcière et mauvaise femme" Enquête sur le crime de sorcellerie dans le royaume de France (XIV e -XV e s.) », dans *op. cit.*, p. 9.

¹⁹⁰ KENRICK Donald, SENDY Jean et PUXON Grattan, *Destins gitans. Des origines à la Solution finale*, Paris, Gallimard, 1995, p. 15.

¹⁹¹ *IBID.*, p. 15.

l'Indus qui auraient séjourné dans le Péloponnèse et en particulier à Modon qui est appelée Basse-Égypte.¹⁹² Cette histoire de pèlerinage permet aux médiévaux d'expliquer leur mode de vie nomade. Ils reçurent tout de même une bulle pontificale de Martin V en 1425, car ce dernier est connu pour sa grande miséricorde à l'égard des minorités.¹⁹³

La dernière page est surtout réservée à une description physique des Tsiganes et au récit des événements qui découlent de leur arrivée. Ce passage est fréquemment repris dans la littérature consacrée à l'histoire des gitans. « *Item, les hommes étaient très noirs, les cheveux crepés, les plus laides femmes qu'on pût voir et les plus noires ; toutes avaient le visage deplaié [ridée/tatouées], cheveux noirs comme la queue d'un cheval, pour toute robe une vieille flossaie [couverture grossière] très grosse d'un lien de drap ou de corde liée sur l'épaule, et dessous un pauvre roquet [camisole] ou chemise pour tout parements.* »¹⁹⁴

La description est peu flatteuse et elle reste encore aujourd'hui vivace dans l'imaginaire populaire¹⁹⁵. C'est un témoignage de première main, car le bourgeois était présent lors de leur arrivée. Il n'a pas encore parlé de sorcellerie qu'il y décrit déjà le physique apparenté. Par opposition aux hommes dont le portrait est assez lapidaire, le bourgeois s'étale en ce qui concerne celui des femmes. Si cela est dû à la misogynie inhérente qui règne dans le milieu ecclésiastique de l'époque, c'est aussi parce qu'il revient à la femme de gagner de l'argent par l'intermédiaire de la bonne aventure.¹⁹⁶

« *Bref, c'étaient les plus pauvres créatures qu'on vit oncques venir en France d'âge d'homme. Et néanmoins leur pauvreté, en la compagnie avaient **sorcières** qui regardaient ès mains des gens et disaient ce qui advenu leur était ou à advenir, et mirent contens en plusieurs mariages, car elles disaient (au mari) : « ta femme t'a fait cocu », ou à la femme : « ton mari t'a fait coulepe (fauté) ». Et qui pis était en parlant aux créatures, part **art magique**, ou autrement, ou par **l'ennemi d'enfer**, ou par entregent d'habileté, faisaient vider les bourses aux gens et le mettaient en leur bourse, comme on disait.* »¹⁹⁷ Le champ lexical de ce paragraphe est sans

¹⁹² BORDIGONI Marc, « De la Bonne aventure à la "guérison" : les bienfaits espérés des Bohémiennes », dans BOULHOL Pascal et (e.a.) (éd.), *Guérisons du corps et de l'âme. Approches pluridisciplinaires. Actes du colloque international organisé du 23 au 25 septembre 2004 par l'UMR 6125*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2006, p. 349.

¹⁹³ Il tenta également de protéger les juifs de Vienne en menaçant d'excommunication ceux qui cherchaient à les convertir de force.

¹⁹⁴ BEAUNE Colette (éd.), *op. cit.* p. 237.

¹⁹⁵ Dans l'album Tintin et les bijoux de la Castafiore, une veille gitane ressemble trait pour trait à la description du bourgeois.

¹⁹⁶ BORDIGONI Marc, *op. cit.*, p. 348.

¹⁹⁷ BEAUNE Colette (éd.), *op. cit.* p. 237.

équivoque et le bourgeois n'y met aucune subtilité. Avec les mots sorcières, créatures, art magique et ennemi d'enfer, le bourgeois insiste bien sur le caractère maléfique de ces nouveaux venus et de leurs pratiques.

Indépendamment de leur origine, la première phrase laisse à penser que le bourgeois ressent une certaine compassion pour leur condition. Cette miséricorde se retrouve dans d'autres passages lorsqu'il décrit les tourments auxquels doivent faire face les gens du commun. Mais la misère ne justifie pas tout, car ensuite, il écrit qu'il y avait des sorcières en leur compagnie. Tous les gitans ne sont donc pas assimilés à des jeteurs de sorts, juste les gitanes qui lisent dans les lignes de la main. Comme indiqué dans l'introduction, la chiromancie est une forme de divination qui s'apparente à la magie, or ici, elle est associée à la sorcellerie. Outre le fait que ce soient des pauvres – en particulier des femmes – qui la pratique, cela s'explique par l'utilisation néfaste qui en est faite. Il est noté également que le bourgeois ne relève que les prédictions liées à la débauche. En effet, l'adultère et la lubricité sont des thèmes chers au registre de la sorcellerie. En mettant la dissensions dans le mariage, les sorcières vont à l'encontre de l'ordre établi par Dieu et son Église. Dans la seconde partie du paragraphe, le terme créature est assimilé aux démons. Ce n'est pas juste une insulte comme quand il maudit ses ennemis. Il semble penser que les gitans utilisent réellement la sorcellerie pour réaliser leurs larcins. Les termes *créatures*, *art magique* et *ennemi d'enfer* insistent bien là-dessus. Il n'est toutefois pas naïf, car il rajoute ensuite par *entregent d'habilité*.

*« Et vraiment, j'y fus trois ou quatre fois pour parler à eux, mais oncque ne m'aperçus d'un denier de perte, ni ne les vis regarder en main, mais ainsi le disait le peuple partout, tant la nouvelle en vint à l'évêque de Paris, lequel y alla et mena avec lui un frère mineur, nommé le Petit Jacobin, lequel par le commandement de l'évêque fit là une belle prédication, en excommuniant tous ceux et celles qui se faisaient et qui avaient cru et montré leurs mains. Et convint qu'ils s'en allassent [...] »*¹⁹⁸

Le dernier paragraphe éclaire davantage le lecteur sur la situation réelle. Le bourgeois indique qu'il a rencontré ces gitans à plusieurs reprises, mais ces derniers ne se sont livrés à aucune activité illicite devant lui. Il n'a donc jamais vu les rituels de chiromancie ou d'invocation et ne fait que répandre la rumeur qui traverse la ville à leur rencontre. La rumeur est une arme politique à l'époque et le bourgeois aime la répandre au travers de son œuvre.¹⁹⁹ Colette Beaune a

¹⁹⁸ BEAUNE Colette (éd.), *op. cit.* p. 238.

¹⁹⁹ BEAUNE Colette, « La rumeur dans le Journal du Bourgeois de Paris », dans *op. cit.*, p. 191-192.

démontré à plusieurs reprises dans son édition critique l'absurdité de certaines d'entre elles, mais le bourgeois y est très sensible et les colporte sans vergogne. Il en va de même ici, où la rumeur a pris une telle ampleur, que l'évêque de Paris doit menacer d'excommunication les citadins trop crédules.

La mention des sorcières bohémiennes reste un cas isolé au sein de l'ouvrage, car c'est la seule fois qu'un tel groupe se présente à Paris durant la vie du Bourgeois. Traditionnellement, l'accueil des villes est plutôt cordial lors de la première arrivée d'un groupe de gitans, car ils fournissaient une distraction bienvenue en ces temps de crises. Néanmoins, suite aux nombreux incidents qui en découlent, cette attitude se durcit considérablement. C'est également le cas de Tournai qui fournit en 1431 de l'argent et du blé à un groupe de bohémien alors que onze ans plus tard ils leur interdirent l'entrée de la ville.²⁰⁰

²⁰⁰ KENRICK Donald, SENDY Jean et PUXON Grattan, *op. cit.*, p. 15.

Conclusion

Malgré les nombreuses mentions associées à une intervention divine, il apparaît que peu d'entre elles sont réellement liées au surnaturel. Sur les six mentions de miracles, seul celui des Billettes fait état d'une apparition surnaturelle qui s'est déroulée un siècle plus tôt. Cela signifie qu'à son époque, le bourgeois ne mentionne que deux miracles. Celui de la victoire de Philippe le Bon et la flamme du cierge qui ne s'éteint pas. Le premier étant une invention du bourgeois et le second tenant plus de la chance que d'un quelconque signe divin.

Pour les actions divines, Dieu est le principal acteur des événements, mais aucune ne semble relever du surnaturel. Chaque événement lié à une action divine est vu par le prisme politique du bourgeois et il est principalement associé aux événements malheureux de ses ennemis. Par essence Dieu est dans son camp politique, ainsi, le bourgeois ne doute jamais d'être sous sa protection. Chaque conjuration manquée pour prendre la ville était un signe que Dieu veillait sur Paris et le rôle des saints n'y est que minime. Même les saints patrons de la ville comme saint Denis ou sainte Geneviève ne sont mentionnés qu'une fois et seul le premier joue un rôle de protecteur.

Comme dernier signe du divin, Fortune est principalement associée aux malheurs et aux vicissitudes de la vie. Contrairement à son patron, elle n'a pas de camp défini et aime se retourner contre les hommes qui pensaient la servir pieusement. Elle est également invoquée dans le cadre de prière, mais ses interventions n'ont aucune connotation surnaturelle ou inexplicable. Chacune des actions divines mentionnées par le bourgeois est un moyen pour lui de justifier une situation ou un événement politique.

L'analyse des différentes calamités qui se sont abattues sur la ville au cours des années semble aller à l'encontre de la tradition littéraire attribuée aux médiévaux. Le bourgeois fait à nouveau preuve d'un certain scepticisme à l'idée que la plupart d'entre elles soient attribuées à Dieu. Le bourgeois exprime une certaine défiance lorsque la population parisienne s'agite à propos des phénomènes inexplicables comme la rivière de sang ou le pain couleur cendre. Il va même jusqu'à se moquer implicitement de l'agitation des Parisiens sur le sujet. Quant aux naissances siamoises humaines comme animales qui se succèdent, elles ne semblent pas l'avoir perturbé outre mesure. Au contraire, il fait preuve d'une étonnante empathie vis-à-vis des parents et des petites. Il rend grâce à Dieu pour la survie de la mère et va même jusqu'à donner le nom des enfants lorsqu'elles sont baptisées. Il n'est pas impossible d'imaginer que le bourgeois soit touché par cet événement, lui qui d'ordinaire est si prompt à juger à l'emporte-pièce. Quant aux

autres naissances siamoises, la théorie de Suomela d'une association d'idées liée aux événements est plus convaincante que la théorie de Beaune y voyant un dérèglement social et politique.

Avec seulement 18% de mentions de calamités attribuées à une origine surnaturelle, il paraît difficile de ratifier la théorie de Jacques Berlioz indiquant que le bourgeois considérait les catastrophes naturelles comme une punition divine. Les mentions explicites sont trop rares pour pouvoir en faire une généralité. Néanmoins, la rejeter en bloc et dire que le bourgeois est un homme terre à terre n'est pas non plus crédible. Le bourgeois n'est explicite sur le rôle de Dieu dans les calamités que dans de très rares occasions, à peine cinq cas sur quatre-vingt-deux. En gardant une certaine prudence vis-à-vis des mentions implicites, l'analyse a montré que ce sont principalement les épisodes orageux et les inondations où Dieu se manifesterait le plus fréquemment. Dans le cas des orages, il n'y a qu'une seule mention explicite, car les autres sont surtout des moments où la foudre frappe des objets sacrés et fait des victimes à l'intérieur des églises. Dans le cas des inondations, l'intervention de Dieu est surtout demandée dans les prières et les processions pour calmer le temps et il n'est pas vraiment considéré comme l'instigateur. Quant aux autres calamités, la présence de Dieu se révèle anecdotique en comparaison avec leur nombre total. Enfin, l'absence des loups et des famines dans le tableau montre que ces derniers ne tiennent pas vraiment du registre surnaturel. Les famines sont surtout vues comme des conséquences de la guerre en lieu et place de punition divine. Quant à l'augmentation significative des loups dans le Bassin parisien, le bourgeois ne les a jamais liés à une origine surnaturelle malgré parfois quelques exagérations.

À l'inverse, Le bourgeois fait preuve de bien des certitudes lorsqu'il pense voir le diable agir. Cette étude a montré que la figure du diable est principalement liée à la sorcellerie et aux ennemis politiques du bourgeois. Dans le cas de ces derniers, ce sont les soldats et les Armagnacs qui y sont associés. En particulier lorsqu'il parle des écorcheurs et autres grandes compagnies. Peu d'Anglais sont associés aux diables y compris après le traité d'Arras. Cela montre bien que le bourgeois n'a pas digéré le changement d'alliance de Philippe le Bon même s'il n'ose pas le montrer ouvertement.

La perception de l'impôt et plus généralement la fiscalité sont vues comme des instruments démoniaques. Les percepteurs ne sont pas épargnés non plus, qu'ils soient Armagnacs ou Bourguignons. Pour autant, comme les milieux financiers parisiens étaient tenus en grande partie par des sympathisants Armagnacs, cela lui donne une bonne occasion d'assimiler les deux. Sa haine de l'impôt provient surtout de sa répartition inégale. Alors que les princes et les

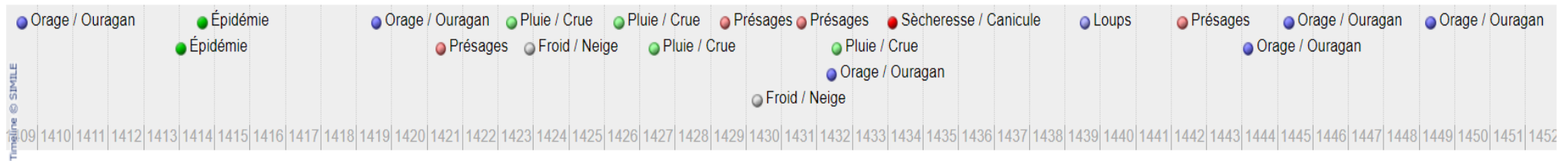
aristocrates en sont exemptés, la taille oppresse les gens du commun qui sont déjà les principales victimes de la guerre. Comme le dit Beaune dans son introduction, l'auteur possède une vraie empathie pour eux et cela se confirme à de multiples reprises. Malgré le peu de mentions retrouvées sur le sujet, il ne fait aucun doute que le bourgeois pense que le diable est à la manœuvre en murmurant à l'oreille des hommes.

Le diable est également massivement présent lorsqu'il parle des sorcières. Lorsque les gitans arrivent à Paris en 1427, il mentionne que des sorcières les accompagnent et provoquent de l'agitation dans les ménages. Ces sorcières utilisent la magie et l'invocation de démons pour vider les bourses des Parisiens qui ont la sottise d'aller les voir. Pourtant, il reconnaît tout de même qu'il n'y a pas eu d'incident lorsqu'il les a consultées. Cela le laisse peut-être penser que le diable ne s'attaquerait pas à un serviteur de Dieu. Néanmoins, sa vision des sorcières est conforme à la mentalité du XV^e siècle. Il amalgame la sorcellerie à l'hérésie et les femmes en sont les principales instigatrices. Lorsqu'il parle de l'hérétique Guillaume Vignier, il ne parle que d'hérésie et d'invocations, mais ne le mentionne pas comme un sorcier.

Finalement, la réaction du bourgeois à l'égard du surnaturel est teintée d'une certaine défiance qui n'entre pas en contradiction avec son statut d'ecclésiastique. L'Église a toujours fait preuve de méfiance à l'égard des spiritualités exacerbées durant les temps de crises et le bourgeois adopte parfaitement cette ligne de conduite. Néanmoins, la présence du diable en ces temps troublés ne fait aucun doute pour le bourgeois alors que celle de Dieu est plus discrète. Il serait intéressant d'approfondir le sujet de manière exhaustive en comparant avec différents chroniqueurs de la même époque.

Annexe 1

Les catastrophes liées au surnaturel selon le Bourgeois de Paris



Source : Données recueillies à partir de BEAUNE Colette (éd.), *Journal d'un bourgeois de Paris de 1405 à 1449*, 4^e éd, Paris, Librairie générale française, 2009.

Bibliographie et liens Internet

BEAUNE Colette (éd.), *Journal d'un bourgeois de Paris de 1405 à 1449*, 4^e éd, Paris, Librairie générale française, 2009.

BEAUNE Colette, « La rumeur dans le Journal du Bourgeois de Paris », dans *Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public*, vol. 24, 1993, p. 191-203.

BECHTEL Guy, *La sorcière et l'Occident. La destruction de la sorcellerie en Europe des origines aux grands bûchers*, Paris, Plon, 1997.

BERLIOZ Jacques, *Catastrophes naturelles et calamités au Moyen Age*, Florence, SISMELE, 1998.

BERLIOZ Jacques, « La foudre au Moyen Âge », dans BENNASSAR Bartolomé (éd.), *Les catastrophes naturelles dans l'Europe médiévale et moderne*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 1996, p. 165-174.

BERNARD GUI, MOLLAT Guillaume et DRIOUX Georges, *Manuel de l'inquisiteur [1926]*, Paris, Les Belles Lettres, 2007.

BORDIGONI Marc, « De la Bonne aventure à la "guérison" : les bienfaits espérés des Bohémiennes », dans BOULHOL Pascal (e.a.) (éd.), *Guérisons du corps et de l'âme. Approches pluridisciplinaires. Actes du colloque international organisé du 23 au 25 septembre 2004 par l'UMR 6125*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2006, p. 347-357.

BOUDET Jean-Patrice, « La genèse médiévale de la chasse aux sorcières », dans NABERT Nathalie (éd.), *Le mal et le diable. Leurs figures à la fin du Moyen âge*, Paris, Beauchesne, 1996, p. 35-52.

CHASTEL Claude, *Histoire des virus. De la variole au sida*, Paris, Boubée, 1992.

CHELINI Jean, *Histoire religieuse de l'Occident médiéval*, Paris, Hachette, 1991.

CONTAMINE Philippe, *Guerre, État et société à la fin du Moyen Âge*, Tome 1, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2013.

CONTAMINE Philippe, BOUZY Olivier et HELARY Xavier, *Jeanne d'Arc. Histoire et dictionnaire*, Paris, Laffont, 2012.

« Coqueluche », dans *L'institut Pasteur*, <https://www.pasteur.fr/fr/centre-medical/fiches-maladies/coqueluche>.

COUSSEE Bernard, *La Saint-Jean. La canicule et les moissons*, Paris, Picard, 1987.

DAHAN Gilbert, *Les Juifs en France médiévale. Dix études*, Paris, Cerf, 2017.

« Dando » dans *Centre national de Ressources Textuelles et Lexicales*, <https://www.cnrtl.fr/definition/dmf/dando>.

DEHULLU Joanie, « L'affaire des Billettes. Une accusation de profanation d'hosties portée contre les Juifs à Paris, 1290 », dans *Bijdragen*, vol. 56, 1995, p. 133-155.

DELUMEAU Jean, *Rassurer et protéger. Le sentiment de sécurité dans l'Occident d'autrefois*, Paris, Fayard, 1989.

DOUSSET Jean-Claude, *Histoire des médicaments. Des origines à nos jours*, Paris, Payot, 1985.

DUMOULIN Aurélie, « La sorcellerie : de l'erreur à la faute à la fin du Moyen Âge (XIV^e-XV^e siècles). Ambivalence d'un phénomène littéraire et de société », dans *Questes*, n° 30, octobre 2015, p. 95-109.

FAVIER Jean, *La Guerre de Cent Ans*, Paris, Fayard, 1980.

GALTIER Charles, *Météorologie populaire dans la France ancienne*, Loire, Editions Horvath, 1984.

GAUVARD Claude, « La peine de mort en France à la fin du Moyen Âge : esquisse d'un bilan », dans CAROZZI Claude et TAVIANI-CAROZZI Huguette (éd.), *Le pouvoir au Moyen Âge. Idéologies, pratiques, représentations*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2004, p. 71-84.

GAUVARD Claude (éd.), *Dictionnaire du Moyen Âge*, Paris, PUF, 2002.

GELLY-PERBELLINI Maxime, « “Réputée estre grande sorcière et mauvaise femme” Enquête sur le crime de sorcellerie dans le royaume de France (XIV^e -XV^e s.) », dans *Conference. Witches at Stake. Legacies of a Cultural Icon*, Baltimore, Johns Hopkins University, 2019, 20 p.

GRONDEUX Anne, « La présence anglaise en France : les Anglais dans la vallée de la Seine sous la régence du duc de Bedford (1422-1435) », dans *Journal des savants*, n°1, 1993, p. 89-109.

GROS Colette, « L'expulsion de 1306 et le miracle des billettes dans la chronique de Giovanni Villani », dans IANCU-AGOU Danièle (éd.), *Philippe le Bel et les juifs du royaume de France (1306)*, Paris, Cerf, 2012, p. 253-280.

GUENÉE Bernard, *Un meurtre, une société. L'assassinat du duc d'Orléans. 23 novembre 1407*, Paris, Gallimard, 1992.

HACQUETTE Bertrand, « Réécrire l'histoire "sans esventer les secrets des maisons " », dans *Mémoires conflictuelles et mythes concurrents dans les pays bourguignons (ca 1380-1580)*, Publication du centre européen d'études bourguignonnes, Bruxelles, 2012, p. 59-79.

HUIZINGA Johan, BASTIN Julia et LE GOFF Jacques (éd.), *L'automne du Moyen Âge*, Paris, Payot, 1993.

KENRICK Donald, SENDY Jean et PUXON Grattan, *Destins gitans. Des origines à la Solution finale*, Paris, Gallimard, 1995.

KIECKHEFER Richard, « Magie et sorcellerie en Europe au Moyen Âge », dans MUCHEMBLED Robert (éd.), *Magie et sorcellerie en Europe du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Armand Colin, 1994, p. 17-44.

LE QUELLEC Jean-Loïc, « La mandragore : "celle qui expulse" », dans LIEUTAGHI Pierre, *Plantes, sociétés, savoirs, symboles. Matériaux pour une ethnobotanique européenne*, Salagon / Mane, Musée-conservatoire de Salagon / Les Alpes de lumière, 2004, p. 79-95.

LE GALL Jean Marie, *Le Mythe de Saint Denis. Entre renaissance et révolution*, Paris, Champ Vallon, 2007.

LE ROY LADURIE Emmanuel, ROUSSEAU Daniel et VASAK Anouchka, *Les fluctuations du climat de l'an mil à aujourd'hui*, Paris, Fayard, 2011.

LECUPPRE-DESJARDIN Elodie, *Le royaume inachevé des ducs de Bourgogne (XIV^e – XV^e siècles)*, Paris, Belin, 2016.

LEVACK Brian, *La grande chasse aux sorcières*, Paris, Seyssel, 1991.

« L'homme propose, Dieu dispose » dans *Expressions françaises*, <https://www.expressions-francaises.fr/53-uncategorised/2624-l-homme-propose-et-dieu-dispose.html>.

LONGUET Sophie, « Le foudre foudroyant et ravageant oublié de Pierre Juvernay », dans *Conserveries mémorielles*, n° 2, 2007, <https://journals.openedition.org/cm/166>.

MINOIS Georges, *La Guerre de Cent Ans. Naissance de deux nations*, Paris, Perrin, 2008.

MONATTE Fernand, *Rodrigue de Villandrando. L'Oublié de la Guerre de Cent Ans (1388-1448)*, Paris, L'Harmattan, 2013.

MORICEAU Jean-Marc., « Le loup contre l'homme. Un bilan à l'échelle de la France (15e-20e siècle) », dans GOFFIN Benoit (éd.), *Ô loup ! De nos campagnes à nos imaginaires*, Musée royal de Mariemont, Morlanwelz, 2012, p. 31-55.

MORICEAU Jean-Marc, *Histoire du méchant loup. 3000 attaques sur l'homme en France. XV^e-XX^e siècle*, Fayard, Paris, 2007.

MUCHEMBLED Robert (éd.), *Magie et sorcellerie en Europe du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Armand Colin, 1994.

OFFENSTADT Nicolas, « Guerre civile et espace public à la fin du Moyen Âge. La lutte des Armagnacs et des Bourguignons », dans BOURQUIN Laurent et HAMON Philippe (éd.), *La politisation. Conflits et construction du politique depuis le Moyen Âge*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019, p. 111-129.

PETERS Edward, « Sorcerer and Witch », dans JOLLY, Karen Louise, RAUDVERE, Catharina (e.a.) (éd.). *Witchcraft and Magic in Europe. Tome 3: The Middle Ages*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 2002, p. 223-236.

RÄTSCH Christian (dir.), *The Encyclopaedia of Psychoactive Substances*, Vermont, Park Street Press, 2005.

REGINON DE PRÜM, HARTMANN Wilfried, *Das Sendhandbuch des Regino von Prüm*, Tome II, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 2004.

SCHNERB Bertrand, « Les insurrections à Paris au temps de la guerre civile entre Armagnacs et Bourguignons », dans BOVE Boris et GAUVARD Claude (éd.), *le Paris du Moyen Âge*, Paris Belin, 2018, p. 237-262.

SCHNERB Bertrand, *L'État bourguignon. 1363-1477*, 2^e éd., Paris, Perrin, 2005.

SCHNERB Bertrand, *Les Armagnacs et les Bourguignons. La maudite guerre*, Paris, Perrin, 1988.

SIGAL Pierre-André, *L'homme et le miracle dans la France médiévale (XI^e-XII^e siècle)*, Paris, Cerf, 1985.

SILVESTRE Laurence, « Les avatars de l'inquisiteur ou la fonction de juge ecclésiastique à la fin du Moyen Âge », dans *Médiévales. Langues, Textes, Histoire*, n° 61, 20 décembre 2011, p. 187-203.

SUOMELA-HARMA Elina, « Les temps de la fin dans quelques textes de la première moitié du XV^e siècle (Alain Chartier, Juvénal des Ursins, Le Bourgeois de Paris) », dans *Fin des temps et temps de la fin dans l'univers médiéval*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2014, p. 475-492.

TOUREILLE Valérie, *Le Drame d'Azincourt. Histoire d'une étrange défaite*, Paris, Albin Michel, 2015.

TOURN Georges, *Pierre Valdo et les Vaudois*, Lyon, Éditions Olivétan, 2010.

TRINQUIER Jean, « Vivre avec le loup dans les campagnes de l'Occident romain » dans, GUIZARD-DUCHAMP (dir.), *Le loup en Europe du Moyen Âge à nos jours*, Valenciennes, Presses universitaires de Valenciennes, 2009, p. 11-37.

VAUCHEZ André, *La sainteté en Occident aux derniers siècles du Moyen Âge d'après les procès de canonisation et les documents hagiographiques*, 2^e éd., Rome, École française de Rome, 1994.

VIALLET Ludovic, *Sorcières ! La grande chasse*, Paris, Armand Colin, 2013.

WIRTH Jean, « L'iconographie médiévale de la roue de la Fortune » dans FOEHR-JANSSENS Yasmina et METRY Emmanuelle (éd.), *La Fortune. Thèmes, représentations, discours*, Genève, Droz, 2003, p. 105-127.

XENOPHON, *Le Banquet. Apologie de Socrate*, Paris, Les Belles Lettres, 1961.

Table des matières

Résumé.....	1
Remerciements.....	2
Introduction.....	3
Chapitre 1 : Les signes du divin.....	7
Les miracles dans le monde du bourgeois.....	8
Les actions divines.....	15
L'anti-Armagnac ou presque.....	15
Le Protecteur de Paris.....	17
Fortune qui n'est l'amie de personne.....	19
Chapitre 2 : Les catastrophes naturelles.....	24
Les présages.....	25
Calamités ou colère divine.....	28
Les épidémies.....	31
La foudre et les orages.....	33
Le froid et le gel.....	35
Les pluies et crues.....	36
Une absence remarquée : les loups et les famines.....	39
Chapitre 3 : Incarnations diaboliques et sorcellerie.....	41
Lorsque le Diable prend corps.....	41
Le diable est dans l'ennemi.....	41
Le diable est dans la taille.....	43
Hérésie et sorcellerie : un amalgame.....	44
La criminalisation de la sorcellerie du XV ^e siècle.....	44
L'amalgame.....	46
Le prix de la Bonaventure : les clichés sur les Tziganes.....	48
Conclusion.....	52
Annexe 1.....	55
Bibliographie et liens Internet.....	56
Table des matières.....	61

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN
Faculté de philosophie, arts et lettres

Place Blaise Pascal, 1 bte L3.03.11, 1348 Louvain-la-Neuve, Belgique | www.uclouvain.be/fial